

**Grand Sud
Tarn-et-Garonne**

Rapport d'activité

2022

Édito

Comprendre votre Communauté de communes

Le rapport d'activité est la figure imposée de la fin d'année. Un exercice institutionnel destiné à mettre en perspective les faits marquants de l'année écoulée et à rappeler le fonctionnement de la collectivité. J'y vois surtout une formidable opportunité de mettre en lumière les réalisations nées du travail collectif des élus, des agents et des partenaires de notre intercommunalité au bénéfice des habitants et des entreprises.

En parcourant ce rapport d'activité, vous découvrirez toute l'étendue de nos missions et les avancées significatives réalisées au cours de l'année 2022 dans les domaines de l'aménagement de l'espace, le développement économique, l'emploi, le tourisme, l'environnement, la culture, les services à la population, l'action sociale, l'enfance et la jeunesse.

On retiendra de cette année, l'adoption de la charte de gouvernance de Grand Sud Tarn-et-Garonne. Fruit d'un travail concerté, cette charte a permis de questionner trois volets : le lien entre les élus et les agents, le lien entre la Communauté de communes et les communes, la redynamisation des instances.

2022 a aussi été une année marquée par le renouvellement de la feuille de route en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire. Grand Sud Tarn-et-Garonne a souhaité renforcer son action et diversifier son engagement, tant dans son fonctionnement interne que dans ses politiques publiques et la mobilisation de ses partenaires. A travers cette feuille de route, la Communauté de communes, à son échelle et dans le cadre de ses responsabilités, contribue à faire évoluer un enjeu sociétal majeur et parvenir à des résultats concrets et mesurables.

Grand Sud Tarn-et-Garonne continue de poursuivre son développement afin d'améliorer le quotidien de ses 42 000 habitants et faire de ce territoire un lieu de vie toujours plus attractif où il fait bon vivre.

Je vous souhaite à toutes et à tous, une bonne lecture.

Marie-Claude Nègre,
Présidente de la Communauté de communes
Grand Sud Tarn-et-Garonne



Sommaire

Intro

→ 04

Partie 1 Notre Communauté de communes

→ 07

Partie 2 Le développement économique et touristique

→ 27



Partie 3 L'aménagement du territoire

→ 35



Partie 4 L'environnement

→ 49

Partie 5 Les politiques sociales

→ 63



Partie 6 La culture

→ 77

Grand Sud Tarn-et-Garonne, c'est...



→ EN CHIFFRES



435 km²



25 communes



43 000
habitants



220 agents



2^e Communauté de
communes après CA
du Grand Montauban



33 millions
de budget dont :

- 27 millions (fonctionnement et investissement cumulés)
- 6 millions (7 Zones d'activités)



Des services répartis sur
4 sites : Labastide-Saint-Pierre,
Montech, Verdun-sur-Garonne,
Dieupentale

— La charte de gouvernance

Grand Sud Tarn-et-Garonne a lancé une démarche de redéfinition de la gouvernance au sein de l'intercommunalité. Cette démarche a associé les élus et les agents au travers de 3 ateliers de travail. Deux grandes restitutions ont été organisées : une première à destination des élus et une seconde à destination des agents. Trois volets ont été plus particulièrement questionnés : le lien entre les élus et les agents, le lien entre la communauté de communes et les communes, la redynamisation des instances.

- Le premier volet (lien entre les élus et les agents) a permis la mise en place d'une charte de gouvernance avec des principes à respecter et un binôme de référents.

- Le second volet (lien entre la Communauté de communes et les Communes) est considéré comme un chantier prioritaire. Plusieurs actions ont été fléchées :

- le lancement des réseaux des secrétaires de mairie et des DGS (Directeurs Généraux des Services) ;
- la mise en place d'un schéma de mutualisation, etc.

- Le troisième volet (redynamisation des instances) doit permettre la mise en place d'une conférence des administrations, c'est-à-dire un lieu et un temps d'échange entre tous les agents du territoire.

— Le plan d'actions Egalité Femmes/Hommes

La loi n°2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes impose aux communes et établissements publics de coopération intercommunale de plus de 20.000 habitants de présenter à l'assemblée délibérante un rapport annuel en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Cette assemblée doit en prendre connaissance préalablement aux débats d'orientation budgétaire. Les modalités et contenu de ce rapport ont été précisés par décret n°2015-761 du 24 juin 2015.

Dans le respect de ses obligations légales, la collectivité souhaite poursuivre et renforcer son action en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Même si la France est l'un des pays les plus avancés au monde en matière de promotion des droits des femmes et de l'égalité ; les inégalités entre les femmes et les hommes persistent, dans tous les domaines, tous les milieux et tous les territoires. Passer de « l'égalité de droits à l'égalité de fait » ne va pas de soi. Les transformations nécessaires exigent des politiques volontaristes. C'est pourquoi, soucieuse de faire encore progresser l'égalité sur son territoire, la Communauté de communes souhaite aujourd'hui diversifier son engagement, tant dans son fonctionnement interne que dans ses politiques publiques et la mobilisation de ses partenaires.

Une nouvelle feuille de route a été présentée en Conseil Communautaire en septembre 2022. Elle est structurée autour des thématiques suivantes pour une période de 3 ans :

- Promouvoir l'égalité dans la gestion et le pilotage des ressources humaines
- Éduquer à l'égalité et combattre les stéréotypes dès le plus jeune âge
- Lutter contre les violences faites aux femmes
- Favoriser l'emploi des femmes sur le territoire
- Développer une culture commune de l'égalité femmes-hommes

Ce document a été construit dans la concertation selon les modalités suivantes :

- Envoi d'un questionnaire aux agents de l'établissement et aux élus du territoire sur leurs attentes et priorités en matière d'égalité femmes-hommes.
- Organisation d'un Groupe de Travail égalité F/H chargé de coconstruire le plan d'actions, composé d'agents des services de la Communauté, d'élus et de personnalités extérieures (3 réunions en mai et juin 2022).
- Organisation d'une réunion de concertation avec les Organisations Syndicales le 30 mars 2022 et vote positif à l'unanimité le 19 juillet 2022 en Comité Technique.

Il s'appuie sur un diagnostic territorial réalisé au préalable et les données des rapports de situation comparée produits depuis 2016. Chacun de ces rapports a contribué à une acculturation collective, ainsi qu'à mettre en évidence les problématiques et à partager les constats dans la collectivité.

À travers cette feuille de route pour les trois prochaines années, la Communauté de communes, à son échelle et dans le cadre de ses responsabilités, souhaite contribuer à faire évoluer un enjeu sociétal majeur et parvenir à des résultats concrets et mesurables.

Enfin, par sa capacité d'animation du territoire, elle ambitionne de développer un réseau actif et des partenariats solides pour améliorer l'interconnaissance entre les acteurs du territoire, favoriser l'échange de bonnes pratiques et l'émergence de projets communs.







Partie 1

**Notre
Communauté
de communes**

Partie 1

Les domaines de compétences



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

- Élaboration de PLU et PLUi-H
- Réflexion globale sur l'aménagement de l'espace et réalisation d'études sur l'aménagement du territoire
- Études et animations liées à la mobilité
- Aménagement, rénovation, entretien et gestion des pôles d'échanges multimodaux
- Aménagement numérique (développement des réseaux)



AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

- Gestion, aménagement et entretien



ÉQUIPEMENTS CULTURELS COMMUNAUTAIRES

- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels tels que les médiathèques
- Animation et développement du réseau de lecture publique
- Création, aménagement et gestion des écoles de musique intercommunales
- Animation et développement de l'enseignement artistique (« musique à l'école » dans les établissements du 1^{er} degré)
- Entretien et fonctionnement de la Négrette et développement du spectacle vivant
- Création, gestion, entretien de « la péniche » située à proximité du Canal et de la pente d'eau de Montech
- Aménagement, gestion, entretien et animation du site de l'Abbaye de Grandselve à Bouillac



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- Élaboration et suivi du Plan Climat Air Énergie Territorial
- Animation et participation au service public de conseil pour la rénovation énergétique des logements privés et soutien financier aux particuliers
- Gestion et contrôle de l'assainissement non collectif (SPANC)



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Création et développement des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales et touristiques
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales communautaires
- Promotion du tourisme
- Aménagement et gestion du parc de loisirs de St-Sardos



LOGEMENT ET CADRE DE VIE COMMUNAUTAIRE

- Élaboration et mise en œuvre du programme Local de l'Habitat intégré au PLUi



ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

- Création, gestion des équipements et services multi-accueils publics « petite enfance »
- Création et gestion des Relais Petite Enfance
- Animation et développement du Centre social intercommunal
- Équipements et services extra-scolaires d'accueil de mineurs qui font l'objet d'une gestion mutualisée entre plusieurs communes
- Coordination des structures d'accueil collectif à caractère éducatif de mineurs dans le domaine extrascolaire



GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

- Entretien et aménagement des cours d'eau
- Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides
- Gestion et prévention des inondations



VOIRIE COMMUNAUTAIRE

- Création, aménagement et entretien des voiries d'intérêt communautaire



MOBILITÉ

- Gestion du réseau cyclable
- Gestion du transport à la demande



GESTION DES DÉCHETS

- Collecte, traitement et valorisation des déchets ménagers et assimilés

Les instances

communautaires

Soucieuse de maintenir un lien sur l'ensemble du territoire, l'organisation de Grand Sud Tarn-et-Garonne s'articule autour d'une dynamique de consultation des élus ayant pour enjeu le déploiement d'une politique au plus près des réalités et du quotidien des usagers.

LA CONFÉRENCE DES MAIRES

Missions : c'est l'organe d'orientation stratégique. Elle donne son avis sur les dossiers structurants de GSTG.

Composition : elle réunit les Maires des 25 communes membres, la Présidente et les 11 Vice-Présidents.

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Missions : les Commissions sont des organes de réflexion et de proposition qui n'ont pas de pouvoir de décision. Elles étudient et préparent les dossiers avant le Bureau.

Composition : il existe 9 commissions thématiques, chacune composée de 15 membres dont 10 conseillers communautaires au plus et 5 conseillers municipaux.

LE BUREAU

Missions : le Bureau est une instance de réflexion et d'arbitrage. Il participe à la définition des orientations des politiques entrant dans le champ de compétences de la Communauté de communes.

Composition : il est constitué de 13 Vice-Présidents et de la Présidente.

Les membres du bureau en 2020-2026

- + **Marie-Claude Nègre** Présidente de Grand Sud Tarn-et-Garonne, Maire de Campsas
- + **Jacques Moignard** 1^{er} Vice-Président en charge du développement touristique du territoire, Maire de Montech
- + **Stéphane Tuyeres** 2^e Vice-Président en charge de l'aménagement de l'espace, Maire de Verdun-sur-Garonne
- + **Alain Belloc** 3^e Vice-Président en charge de la GEMAPI et l'assainissement non collectif, Maire de Pompignan
- + **Serge Castella** 4^e Vice-Président en charge de l'économie, de l'emploi, et de l'insertion, Maire de Grisolles
- + **Willy Authesserre**, 5^e Vice-Président en charge de l'enfance et de la jeunesse, Maire d'Orgueil
- + **Jean-Claude Raynal** 6^e Vice-Président en charge de l'aménagement des zones d'activités, Maire de Montbartier
- + **Marie-Christine Coulon** 7^e Vice-Présidente en charge des finances, Maire de Savenès
- + **Jérôme Beq** 8^e Vice-Président en charge des déchets ménagers, Maire de Labastide-Saint-Pierre
- + **Frédéric Ius** 9^e Vice-Président en charge de la voirie, Maire de Bourret
- + **Jean-Luc Bochu** 10^e Vice-Président en charge de l'énergie, le climat, le développement durable et les bâtiments intercommunaux, Labastide-Saint-Pierre
- + **Isabelle Laveron** 11^e Vice-Présidente en charge des politiques sociales, Montech
- + **Monique Favier** 12^e Vice-Président en charge de la culture et du patrimoine, Villebrumier
- + **Philippe Estanove** 13^e Vice-Président en charge de la police intercommunale, Maire de Mas-Grenier

Partie 1

ZOOM

Quelles sont les 9 commissions ?



COMMISSION ADMINISTRATION GÉNÉRALE (RESSOURCES HUMAINES, FINANCES, SÉCURITÉ, COMMUNICATION, NUMÉRIQUE)



COMMISSION AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE, URBANISME ET MOBILITÉ



COMMISSION CULTURE ET PATRIMOINE (LECTURE, ENSEIGNEMENT MUSICAL ET SPECTACLE VIVANT)



COMMISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - ÉCONOMIE, EMPLOI, GESTION DES ZONES D'ACTIVITÉS



COMMISSION ÉNERGIE CLIMAT BÂTIMENTS PUBLICS



COMMISSION ENVIRONNEMENT - ORDURES MÉNAGÈRES, EAU ET GEMAPI



COMMISSION SERVICES À LA POPULATION - ACTION SOCIALE, ENFANCE ET JEUNESSE



COMMISSION TOURISME



COMMISSION VOIRIE





LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Missions : fixer les grandes orientations et actions du territoire, délibérer et voter le budget chaque année.

Composition : il rassemble 56 conseillers communautaires titulaires et 8 suppléants désignés pour 6 ans. Il est présidé par Marie-Claude NEGRE, Maire de Campsas.



Partie 1

Les conseillers communautaires (mandat 2020-2026)



JACQUES MOIGNARD
MONTECH,
Vice-Président en charge du développement
touristique du territoire



CLAUDE GAUTIÉ
MONTECH



GUY DAIMÉ
MONTECH



ISABELLE LAVERON
MONTECH,
Vice-Présidente en
charge des politiques sociales



**NATHALIE
LLAURENS**
MONTECH



**MARIE-ANNE
ARAKÉLIAN**
MONTECH



**ÉRIC
LAGRANGE**
MONTECH



PHILIPPE ESTANOVE
MAS-GRENIER,
Vice-Président
en charge de la
sécurité



FRÉDÉRIC IUS
BOURRET,
Vice-Président en
charge de la voirie



**CHRISTIAN
BOUSQUET**
BOURRET



**BERNADETTE
PROUET**
MAS-GRENIER



**CHRISTELLE
CAMBROUSE**
FINHAN



**LIONEL
QUILLET**
FINHAN



**GÉRARD
FÉNIÉ**
SAINT SARDOS



**STÉPHANIE
HENRIC**
SAINT SARDOS



**ALFRED
MARTY**
MONBÉQUI



**CHRISTIAN
MOURIAU**
COMBEROUGER



**JEAN-MICHEL
VALETTE**
BOUILLAC



**DENIS
REY**
BEAUPUY



MARIE-CHRISTINE COULON
SAVENÈS,
Vice-Présidente en charge
des finances



ERIC FRAYSSE
AUCAMVILLE



SYLVIE GRANDO
AUCAMVILLE



STÉPHANE TUYÈRES
VERDUN-SUR-GARONNE,
Vice-Président, en charge
de l'aménagement de l'espace
et de la mobilité



**JEAN-MARC
BOUYER**
VERDUN-SUR-
GARONNE



SÂÏD IDRISSE
VERDUN-SUR-
GARONNE



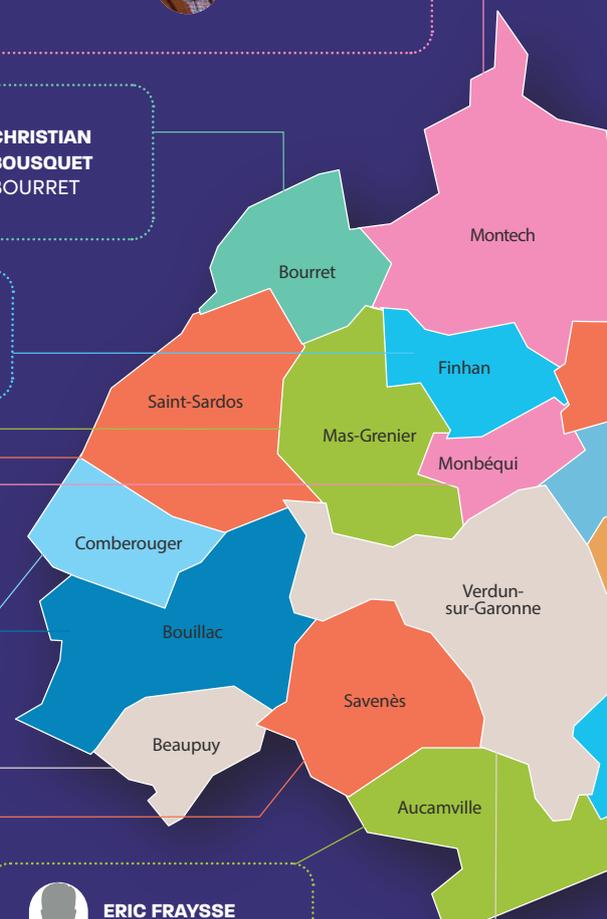
JEAN-MARC RASPIDE
VERDUN-SUR-
GARONNE

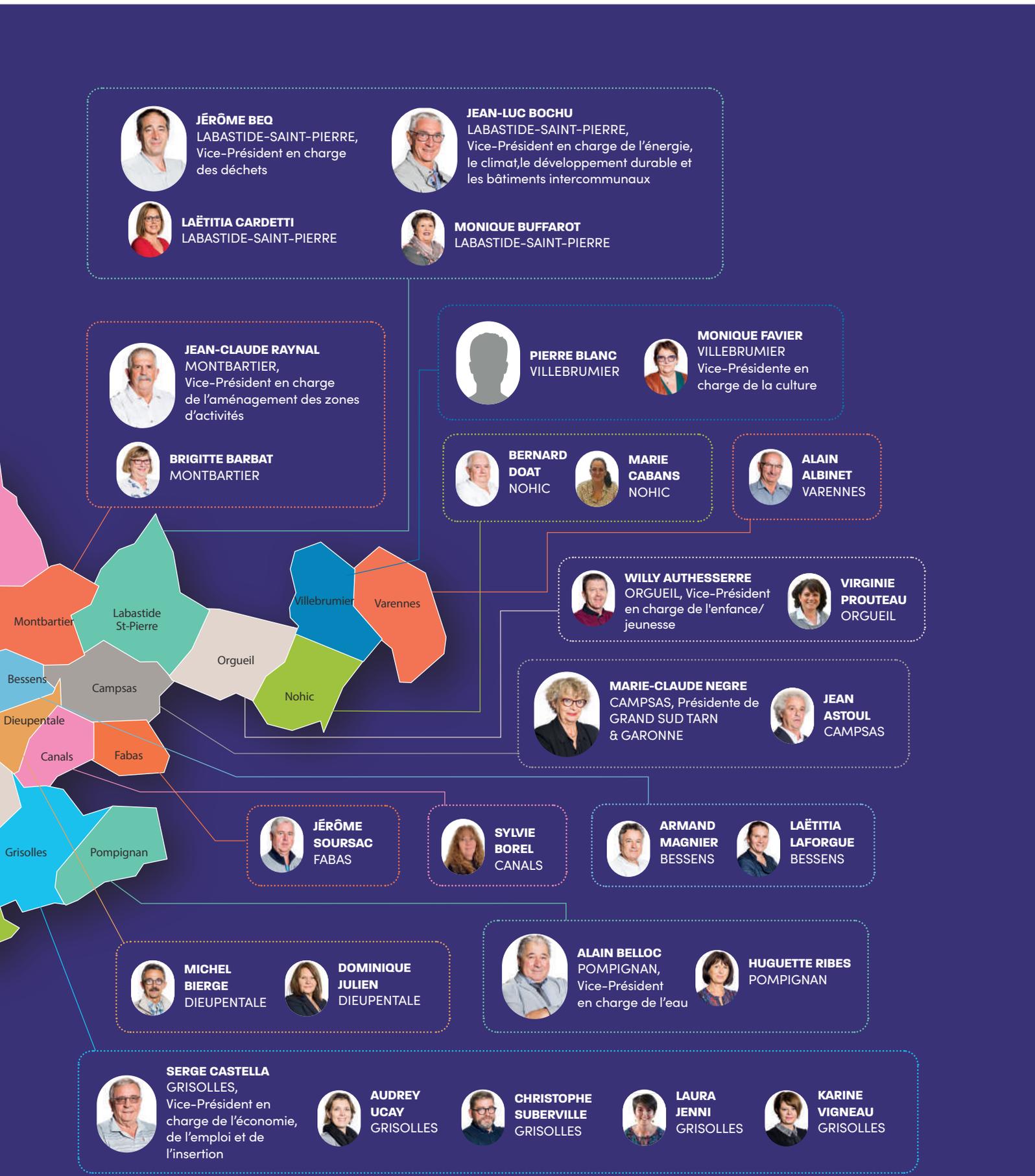


MATILDE VILLANUEVA
VERDUN-SUR-
GARONNE



SOPHIE LAVEDRINE
VERDUN-SUR-
GARONNE





JÉRÔME BEO
LABASTIDE-SAINT-PIERRE,
Vice-Président en charge
des déchets



JEAN-LUC BOCHU
LABASTIDE-SAINT-PIERRE,
Vice-Président en charge de l'énergie,
le climat, le développement durable et
les bâtiments intercommunaux



LAËTITIA CARDETTI
LABASTIDE-SAINT-PIERRE



MONIQUE BUFFAROT
LABASTIDE-SAINT-PIERRE



JEAN-CLAUDE RAYNAL
MONTBARTIER,
Vice-Président en charge
de l'aménagement des zones
d'activités



PIERRE BLANC
VILLEBRUMIER



MONIQUE FAVIER
VILLEBRUMIER
Vice-Présidente en
charge de la culture



BRIGITTE BARBAT
MONTBARTIER



**BERNARD
DOAT**
NOHIC



**MARIE
CABANS**
NOHIC



**ALAIN
ALBINET**
VARENNES



WILLY AUTHESSERRE
ORGUEIL, Vice-Président
en charge de l'enfance/
jeunesse



**VIRGINIE
PROUTEAU**
ORGUEIL



MARIE-CLAUDE NEGRE
CAMPSAS, Présidente de
GRAND SUD TARN
& GARONNE



**JEAN
ASTOUL**
CAMPSAS



**JÉRÔME
SOURSAC**
FABAS



**SYLVIE
BOREL**
CANALS



**ARMAND
MAGNIER**
BESSENS



**LAËTITIA
LAFORGUE**
BESSENS



**MICHEL
BIERGE**
DIEUPENTALE



**DOMINIQUE
JULIEN**
DIEUPENTALE



ALAIN BELLOC
POMPIGNAN,
Vice-Président
en charge de l'eau



HUGUETTE RIBES
POMPIGNAN



SERGE CASTELLA
GRISOLLES,
Vice-Président en
charge de l'économie,
de l'emploi et de
l'insertion



**AUDREY
UCAY**
GRISOLLES



**CHRISTOPHE
SUBERVILLE**
GRISOLLES



**LAURA
JENNI**
GRISOLLES



**KARINE
VIGNEAU**
GRISOLLES

Les services de Grand Sud Tarn-et-Garonne

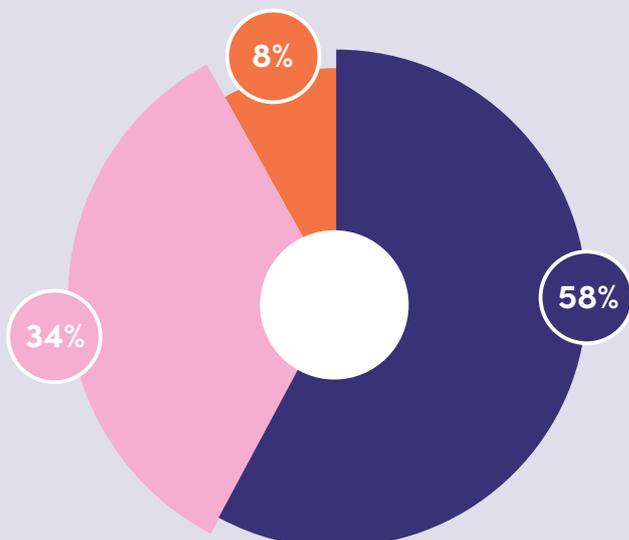
Pour mener à bien ses missions, la Communauté de communes s'appuie sur des services ressources : les ressources humaines, les finances, les services généraux (administration générale, affaires juridiques et commande publique), la communication, le numérique et le développement territorial.



— Les ressources humaines

La Direction des ressources humaines gère l'ensemble des effectifs de la collectivité (gestion des temps de travail, paie, formations, recrutements, etc.).

Au 31 décembre 2022 la collectivité recense **207 agents** répartis comme suit :



2022 RH

→ EN CHIFFRES

- 4 agents
- 931 arrêtés rédigés
- 2 696 bulletins de paie édités
- 44 ans, c'est l'âge moyen des agents de la collectivité

- Fonctionnaires
- Contractuels permanents
- Contractuels non permanents



- ✓ **Télétravail** Un nouvel accord de télétravail a été négocié, après 2 années Covid, et compte tenu de l'accord national relatif au télétravail dans la fonction publique signé le 13 juillet 2021.

Nombre d'agents éligibles	Régulier	57
	Ponctuel	15
Nombre d'agents en télétravail	Régulier	50
	Ponctuel	13
Parmi les 50 réguliers	1 jour	11
	2 jours	39

- ✓ **Mise en place des 1 607h.** Dans la collectivité, les agents bénéficiaient d'1 journée de congé offerte au titre « du jour de la Présidente ». Pour que la collectivité puisse répondre à l'obligation des 1 607h (durée annuelle du temps de travail), cette journée a été supprimée par délibération et le règlement intérieur modifié au 31 décembre 2021 pour une mise en place effective au 1^{er} janvier 2022.

RECRUTEMENTS ET FORMATIONS

- **En 2022, création de 7 emplois ;**
- **291 jours de formation** (268 jours en présentiel et 23 jours à distance) ont été suivis par 114 agents.

Projets menés en 2022

- ✓ **Mise en place du Forfait Mobilités Durables (FMD).** La Loi d'Orientation des Mobilités de 2019 a permis d'instaurer le « Forfait Mobilités Durables » (FMD) au sein de la fonction publique. Ce dispositif a pour objectif d'encourager les travailleurs à recourir davantage aux modes de transport durables que sont le vélo et le covoiturage pour la réalisation des trajets domicile-travail. La collectivité l'a validé en 2021 pour une mise en place en 2022. Au titre de l'année 2022, 6 agents ont pu en bénéficier.
- ✓ **La prévention.** La prévention a été le projet majeur de la collectivité à destination des agents en 2022.
 - + Formation Gestes et postures : Le CNFPT a permis de former 65 agents sur 2 ans sur la sécurité dans les postures de travail, en intra, soient : en 2021, 12 agents de la Crèche, 13 agents de la collecte et en 2022, 14 agents de la Médiathèque, 13 agents de la collecte
 - + Formation Premiers Secours (PSC1) et Sauveteurs Secouristes au Travail (SST) : l'objectif était de former 10% de l'effectif au SST (pour les métiers les plus à risque) et une cinquantaine d'agents au PSC1. 82 agents ont répondu favorablement à un appel au volontariat, et un plan de formation sur plusieurs années a été établi. En 2022, 66 agents ont été formés au PSC1 (dont la totalité de l'effectif de la crèche) et 20 agents au SST, soit quasiment la moitié des effectifs.

Partie 1



- + Mise en place du Registre Danger Grave et Imminent (RGI). Ce registre a pour but de signaler toutes les situations qui présentent un danger grave et imminent pour la santé et la sécurité des agents, ou toute défektivité dans les systèmes de protection ; de consigner toutes les situations où un agent a exercé son droit de retrait.

Il décrit la nature du droit de retrait ainsi que les moyens de prévention pris pour pallier la cause de ce retrait (le cas échéant). Ce document est à la disposition de l'ensemble des agents et des membres du CST confrontés à un danger grave et imminent.

- + Ergonomie et risques chimiques

Deux stagiaires en ergonomie sont intervenues durant 5 mois, auprès de différents services, sur l'ergonomie et les risques chimiques de certains postes. Elles ont établi des diagnostics et des préconisations qui ont été présentés aux pôles concernés :

- Analyses ergonomiques des postes : Chauffeurs voirie / Agents d'entretien / Coordinatrice lecture (bibliobus) / Agents de déchèterie / Agents de collecte
- Analyse des risques chimiques : Voirie / Agents d'entretien / Déchèterie (préconisation risques chimiques)
- Ergonomie des postes de travail (Bureau)
Recensement de l'état de l'équipement des agents et du temps de travail au bureau réalisé par les Assistants de Prévention : Siège (chaise ou fauteuil ergonomique + état), Repose pied (présent ou pas + état), Repose poignet / pour la souris/ pour le clavier.

Un plan pluriannuel d'investissement de renouvellement du matériel est en cours sur 5 ans, à raison d'un budget de 10 000 € /an. Une priorisation du changement des sièges est établie selon l'état et le pourcentage de temps d'utilisation (télétravail...).

- + Accueil sécurité des agents au Pôle Environnement. L'assistante de prévention du Pôle Environnement, en collaboration avec les services, a créé des « livrets d'accueil sécurité agent » par service, ainsi qu'un questionnaire à choix multiples (outil d'évaluation de la compréhension).

L'objectif de ces livrets d'accueil est que chaque agent déjà en poste et chaque nouvel agent puissent avoir une présentation « sécurité » ainsi qu'une évaluation de compréhension. Cela leur permettra d'exercer avec une connaissance des risques et des consignes de sécurité. Les services concernés sont la collecte, la déchèterie, le SPANC, la GEMAPI, le broyage de végétaux et le transfert.

- + Document Unique. La collectivité a renforcé sa démarche de prévention en établissant son Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) validé en CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail), puis en Conseil Communautaire en juillet 2022. Ce travail a été réalisé de façon collaborative avec les services, les 3 assistantes de prévention ainsi qu'un accompagnement du cabinet Neeria. L'ensemble des services et matériels a été étudié afin de répertorier tous les risques potentiels. Les agents ont également été consultés afin d'analyser leurs postes de travail. Le document unique d'évaluation des risques professionnels permet d'identifier et de classer les risques rencontrés dans la collectivité, afin de mettre en place des actions de prévention pertinentes. C'est un véritable état des lieux en matière d'hygiène et de sécurité au travail. Sa réalisation permet ainsi :

- de sensibiliser les agents et la hiérarchie à la prévention des risques professionnels ;
- d'instaurer une communication sur ce sujet ;
- de planifier les actions de prévention en fonction de l'importance du risque, mais aussi des choix et des moyens ;
- d'aider à établir un programme annuel de prévention.

Le document unique doit être mis à jour une fois par an en fonction des nouveaux risques identifiés, lors d'une réorganisation modifiant les conditions d'hygiène et de sécurité ou les conditions de travail. Il relève de l'entière responsabilité de l'autorité territoriale qui doit donc veiller au suivi de ses prescriptions.

— Les finances

La Direction des finances et de la commande publique participe à la **définition des orientations budgétaires, financières et stratégiques** de la Communauté de communes et à leur mise en œuvre. Elle pilote la fonction financière et achats en collaboration avec la Direction générale et les directions associées. Elle supervise la gestion de la dette et de la trésorerie.

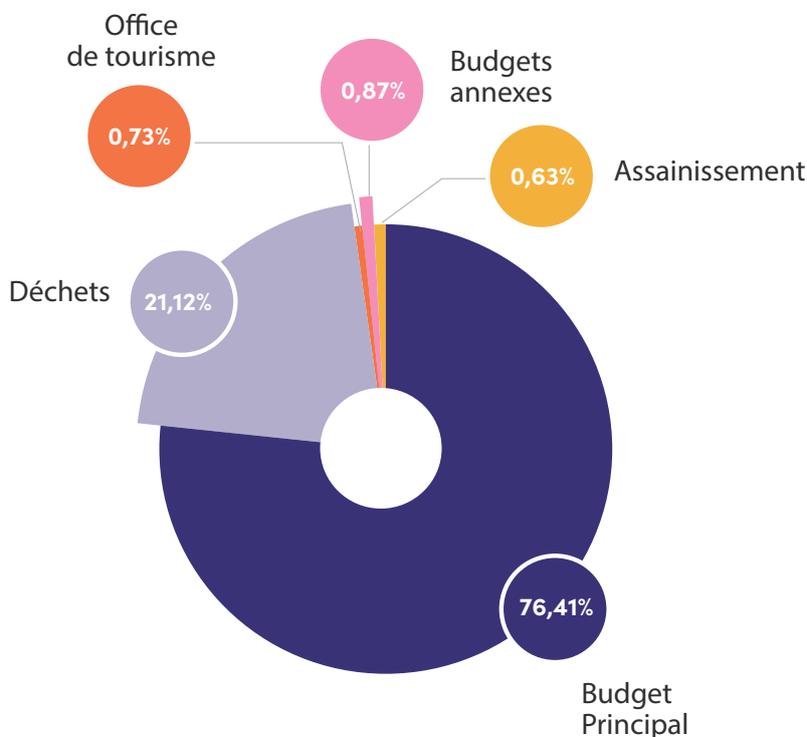
La Direction des finances est en relation directe avec les services de la collectivité, les fournisseurs et le Trésor public.

2022 finances

→ EN CHIFFRES

- 5 agents (4.5 ETP)
- 13 budgets
- 13 comptes administratifs
- 44 déclarations de TVA (budgets annexes)
- 16 déclarations FCTVA (budget principal, déchets, Office de Tourisme, Assainissement autonome)
- 4 713 engagements
- 3 630 factures via le portail Chorus pro
- 5 112 mandats de paiement
- 2 090 titres de recettes
- 18 321 lignes de mandat
- 2 547 lignes de recettes (suivi analytique comptable)

Dépenses traitées par budget pour 2022 (en %)



Projets menés en 2022

- ✓ **Le « 0 facture papier »** consistant à dématérialiser les factures et les bons de commande des services techniques (phase d'expérimentation) ;
- ✓ **Régularisation** de l'actif avant passage à la nouvelle nomenclature comptable M57 ;
- ✓ **Travail de fiabilisation des opérations** de fin d'année en collaboration avec les services opérationnels ;
- ✓ **Nomination d'une « personne relais »** en accompagnement des régisseurs ;
- ✓ **Études sur la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises** avant mise en place de la réforme de l'État à compter du 01/01/2023 ;
- ✓ **Étude suite au projet de révision** des valeurs locatives des locaux professionnels associant les communes du territoire ;
- ✓ **Analyse et réalisation** du rapport quinquennal des attributions de compensation.

Partie 1

2022 commande publique

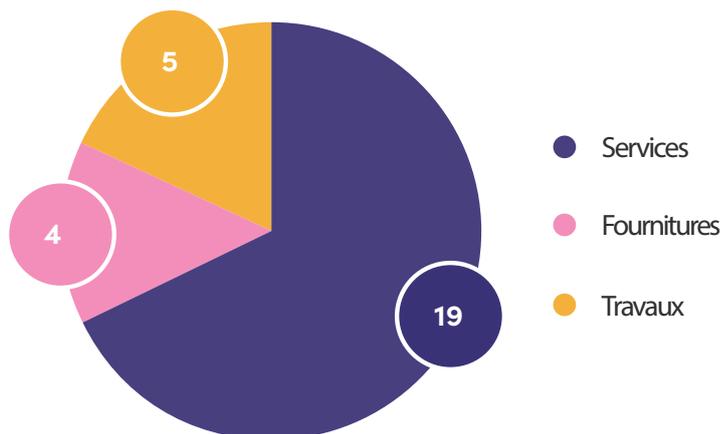
→ EN CHIFFRES

- 2 agents (1 ETP)
- 11 commissions d'appels d'offres et MAPA organisées
- 28 marchés passés
- 23 demandes de subventions en cours

— La commande publique

Le service de la commande publique assure la **coordination et l'exécution des procédures de mise en concurrence** liées à la commande publique en coopération avec les différents services. Il est également en charge du suivi des subventions destinées à financer les projets majeurs de la Communauté de communes.

Marchés publics lancés en 2021



- ✓ **La création d'un tableau de bord** de suivi des marchés ;
- ✓ **la sensibilisation des agents** à la commande publique ;
- ✓ **l'établissement d'une fiche de recensement** des besoins, pour faciliter la rédaction des pièces du dossier de consultation des entreprises ;
- ✓ **la mise en corrélation des commissions d'appels d'offres** avec le calendrier des séances des conseils communautaires ;
- ✓ **le déploiement d'une nouvelle méthodologie** pour respecter les étapes de la vie d'un marché ;
- ✓ **l'identification des gestionnaires de marchés publics** comme référents de la commande publique au sein de chaque pôle ;
- ✓ **le travail en cours de simplification** des procédures internes et des outils à destination des services.

Projets menés en 2022

— Le budget 2022 réalisé

La Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne comporte plusieurs budgets :

- un budget principal qui comprend principalement toutes les dépenses et recettes en lien avec les services proposés aux habitants (multi-accueils, équipements de loisirs, culture...) ;
- 12 budgets annexes qui ne répondent pas aux mêmes règles comptables ou fiscales et doivent individualiser leur activité sur un budget distinct (déchets ménagers, office de tourisme, photovoltaïque, assainissement autonome, zones d'activités...).

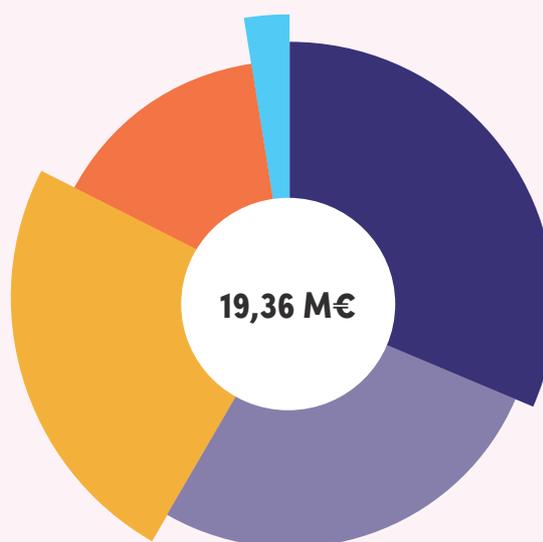
Pour chaque budget, on distingue :

- ce qui relève du **fonctionnement** (les opérations courantes nécessaires à la gestion quotidienne) ;
- ce qui relève de **l'investissement** (les travaux d'équipement, de voirie, de maintien et/ou renforcement du patrimoine mais aussi le remboursement du capital des emprunts en cours).

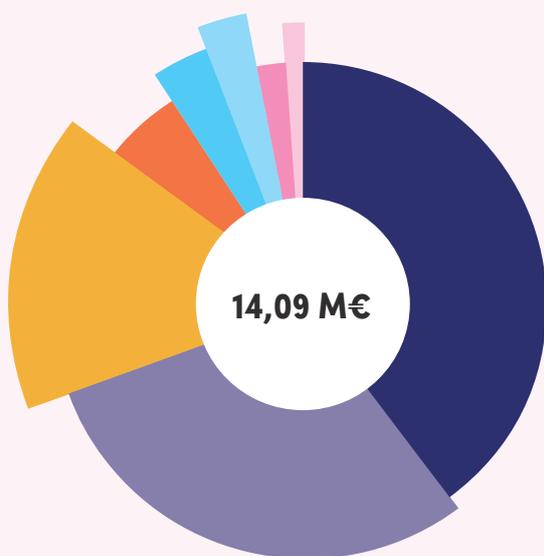
Budget principal : section fonctionnement

Recettes de fonctionnement

- Impôts fonciers ménages et entreprises : 6,14 M€ soit 31,69%
- Autres impôts et taxes : 5,23 M€ soit 27,04%
- Dotations, subventions, autres : 4,75 M€ soit 24,55%
- Résultat reporté antérieur : 2,77 M€ soit 14,28%
- Produits des services : 0,47 M€ soit 2,43%



Dépenses de fonctionnement



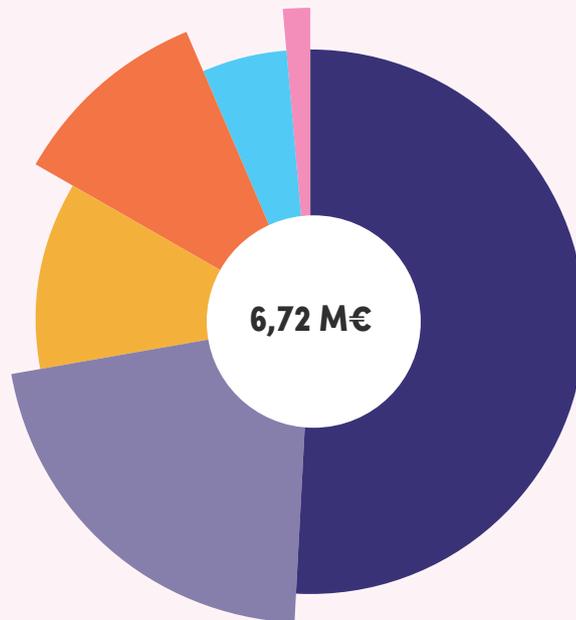
- Charges de personnel : 5,53 M€ soit 39,26%
- Attribution de compensation reversée aux communes : 4,18 M€ soit 29,66%
- Charges à caractère général : 2,30 M€ soit 16,33%
- Dotations aux amortissements : 0,79 M€ soit 5,57%
- Subventions versées aux associations : 0,49 M€ soit 3,46%
- Autres charges courantes (dont syndicats) : 0,40 M€ soit 2,86%
- Charges exceptionnelles : 0,26 M€ soit 1,85%
- Charges financières : 0,14 M€ soit 1,02%

Partie 1

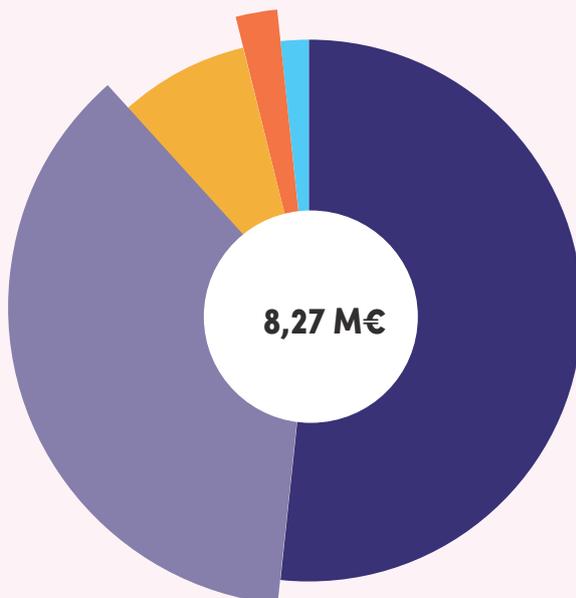
Budget principal : section investissement

Recettes d'investissement

- Excédents de fonctionnement reporté : 3,42 M€ soit 50,99%
- Subventions d'investissement : 1,45 M€ soit 21,57%
- Dotations aux amortissements : 0,79 M€ soit 11,68%
- FCTVA : 0,64 M€ soit 9,57%
- Autres immobilisation financières : 0,34 M€ soit 5,04%
- Opérations d'ordre : 0,08 M€ soit 1,15%



Dépenses d'investissement



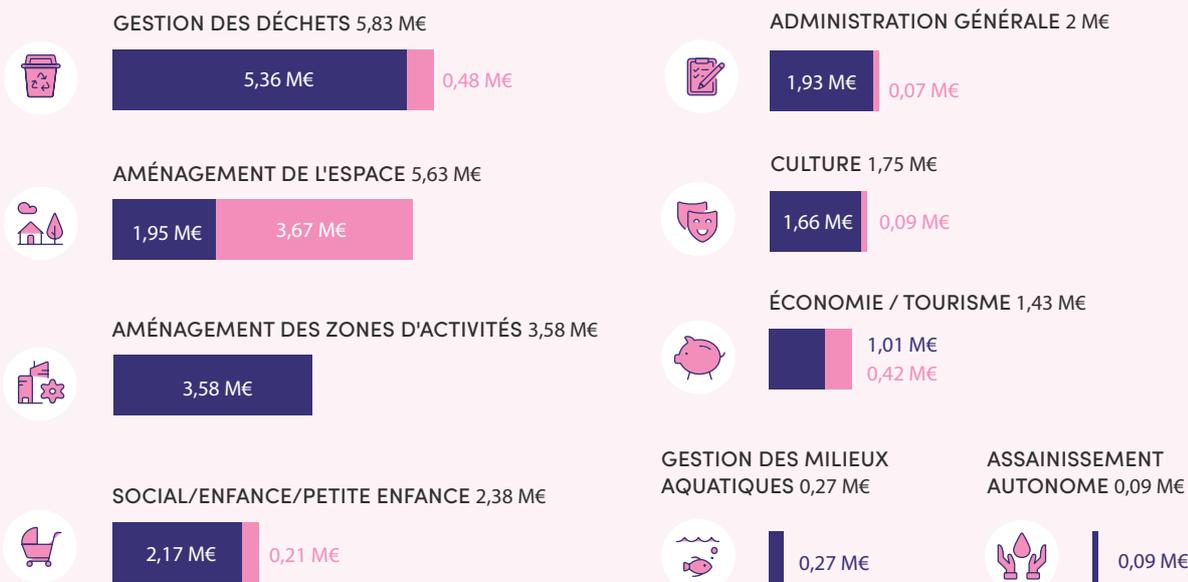
- Dépenses d'équipement : 4,29 M€ soit 51,87%
- Résultat reporté négatif : 3,02 M€ soit 36,53%
- Capital des emprunts remboursé : 0,65 M€ soit 7,79%
- Subventions d'équipement versées : 2,35 M€ soit 2,35%
- Opérations d'ordre : 0,12 M€ soit 1,46%

Soit un résultat négatif 2022 de la section d'investissement de - 1.55 M€ hors reste à réaliser 2022.
 Soit un résultat total de clôture de 3.72 M€ qui permettra de financer les programmes d'investissement 2023.
 Cf. délibération n°2023.04.13.094 du 13/04/2023

Les dépenses par compétences (tous budgets confondus)

Les dépenses de la collectivité sont réparties par compétence tant en fonctionnement qu'en investissement. Elles permettent ainsi d'avoir un meilleur suivi analytique des dépenses selon leur champ d'action.

● Fonctionnement* ● Investissement**



*Fonctionnement : dépenses courantes (charges courantes, frais de personnel, subventions, intérêts de la dette et autres charges exceptionnelles).
 **Investissement : dépenses d'équipement (études, acquisitions, travaux, aides/fonds de concours versés).

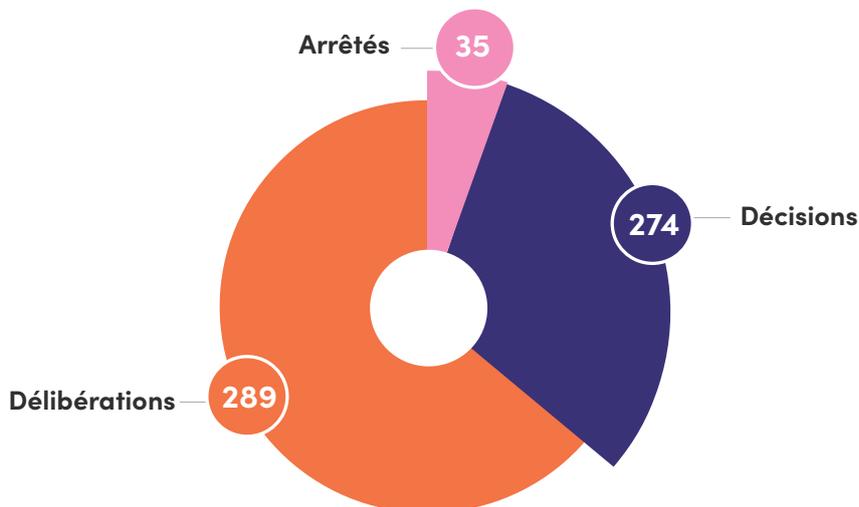
— Le Secrétariat Général

Le Secrétariat général porte les affaires générales, les affaires juridiques, les assurances et la gestion des assemblées. Il gère également l'organisation de diverses réunions (conseils communautaires, bureaux, conférences des maires, etc.).

2022 service généraux → EN CHIFFRES

- 4 agents
- 2 657 appels téléphoniques
- 4 982 courriers
- 592 actes administratifs
- 54 commissions/comités
- 11 conseils communautaires
- 16 bureaux de travail
- 4 conférences des Maires

Actes administratifs



Partie 1

— La communication

Le service communication poursuit sa mission de promotion de la Communauté de communes et de l'ensemble de ses domaines d'action auprès des usagers de Grand Sud Tarn-et-Garonne ainsi qu'auprès de ses agents. Pour rendre visible et lisible l'action publique, le service communication s'appuie sur un panel d'outils imprimés, digitaux et événementiels.

2022 communication

→ EN CHIFFRES

- 3** agents
- 17** communiqués de presse
- 550** posts Facebook publiés
- 1 600** abonnés à la page Facebook grandsudtarnetgaronne (+ 55% vs 2021)
- 34 500** utilisateurs du site www.grandsud82.fr (+15% vs 2021)
- 2** événements internes

Projets menés en 2022

- ✓ Réalisation de 2 numéros du magazine **GRAND SUD, le Mag'** (Été et Hiver 2022).
- ✓ Création de supports de communication imprimés et digitaux (affiches, flyers, guides, mémos, agendas, insertions presse, cube d'information, signalétique événementielle, refonte de l'habillage des bornes à verre et à papier, kakémonos, etc.).
- ✓ Propositions d'articles sur l'actualité de la Communauté de communes, transmis aux communes et partenaires.
- ✓ Animation de la page Facebook.
- ✓ Animation de la page privée Facebook dédiée aux agents de la collectivité.
- ✓ Mise à jour du site internet grandsud82.fr.
- ✓ Réalisation de 2 événements dédiés aux agents : l'arbre de Noël à Savenès (04/12/2022) et la soirée After work à Campsas (28/06/22).



— Le numérique

Le service Systèmes d'Information continue le renouvellement du parc informatique et ergonomique afin d'apporter un confort de travail à l'ensemble des agents de la Collectivité. Cette étape s'appuie sur une liste des équipements régulièrement inventoriés ainsi que sur les besoins nouveaux exprimés. Une modernisation du Système d'Information est à l'étude afin de rationaliser et de mutualiser les ressources présentes sur les différents sites de la Collectivité.

- ✓ **Utilisation et alimentation du logiciel d'inventaire** des équipements informatiques (âge, version système, technologie...) – près de 200 postes recensés.
- ✓ **Poursuite du plan d'adaptation de l'environnement de travail** numérique des agents.
- ✓ **Suivi de la politique prévisionnelle d'investissement (PPI).**

Projets menés en 2022

- ✓ **Création ou amélioration d'outils internes** pour proposer une aide à la décision et fluidifier des process récurrents.
- ✓ **Lancement d'un projet de mutualisation** des serveurs informatiques de la Collectivité.



— Le développement territorial

Le service développement territorial vise à créer une dynamique sur le territoire en mobilisant les opportunités partenariales. Ce service assure l'interface entre les communes, la Communauté de communes, le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) et les financeurs.

- Il favorise la coopération entre Communauté de communes et communes par la mise en réseau des acteurs et la mise en place d'actions en lien avec la Charte de Gouvernance dont il est garant.

- Une assistance auprès des communes et des autres services communautaires permet l'identification des subventions possibles et une réflexion globale d'aménagement.
- Le service participe à d'autres démarches transversales d'organisation : la gestion du fonds de concours intercommunal, le pilotage du projet d'administration, l'acculturation au mode projet.

Projets menés en 2022

- ✓ **Lancement des réseaux des Secrétaires de mairies et des DGS.** Pour renforcer le lien entre la Communauté de communes et les communes, les réseaux des secrétaires de mairie et des DGS ont été lancés les 2 et 3 Novembre 2022. Ces réunions de lancement ont permis de définir les attendus et les modalités de fonctionnement.

- ✓ **Contribution à l'élaboration du Contrat Territorial Occitanie.** Grand Sud Tarn-et-Garonne a participé à l'élaboration du nouveau Contrat Territorial Occitanie 2022-2028 porté par le PETR Garonne-Quercy-Gasgogne. Plus de 50 mails ont été envoyés pour actualiser le recensement des projets communaux et intercommunaux.

- ✓ **La Communauté de communes a accompagné 6 nouveaux projets, notamment dans la recherche de financements :**

- Création d'un groupe scolaire à Labastide Saint-Pierre,
- Création d'une piste cyclable à Montbartier,
- Création d'un pumphtrack à Saint-Sardos,
- Création d'une maison partagée à Savenès,
- Création d'un terrain de football à 5 à Aucamville,
- Création d'un nouvel ALSH à Fabas,
- Création d'un tiers-lieu à Grisolles.

- ✓ Une méthode d'association du PETR et de la CCGSTG dans la recherche des financements a été présentée lors d'une réunion associant les communes, la Communauté de communes, le PETR et la Région Occitanie. Cette méthode est en cours d'assimilation.



↑ Réunion de lancement du réseau des Secrétaires de Mairie





Partie 2

Développement économique et touristique

Partie 2

Le pôle

économie, emploi, tourisme

Le pôle économie, emploi, tourisme met en œuvre les actions décidées par les élus dans le cadre des compétences de la Communauté de communes, pour accroître l'offre touristique, agricole, commerciale, artisanale, industrielle et de services du territoire et ainsi renforcer son attractivité économique et en matière d'emploi tout en préservant le cadre de vie.

Le pôle est en interaction avec le tissu économique installé sur les communes du territoire et notamment dans les 18 zones d'activités économiques. Il travaille également avec de nombreux partenaires locaux pour consolider l'ancrage des entreprises locales, faciliter l'implantation de nouvelles activités et développer de nouveaux projets pour dynamiser l'activité économique et touristique du territoire, tout en favorisant la création ou le retour vers l'emploi.



— Le service Emploi Formation

Implantation géographique :

- 3 sites Espace Emploi-Formation (EREF) : Grisolles, Labastide-Saint-Pierre et Montech
- 2 antennes : Verdun-sur-Garonne et Villebrumier

Parce qu'il est en contact direct avec les entreprises du territoire, le service Emploi Formation dispose quotidiennement d'offres d'emploi mises à jour, accessibles en ligne sur le site de Grand Sud Tarn-et-Garonne > Offres d'emploi sur notre territoire et disponibles tous les vendredis dans les mairies.

Le service Emploi-Formation accueille tout public pour rédiger une offre d'emploi ou bénéficier d'un accompagnement pour lever les freins à l'embauche, s'orienter, se former, chercher un stage, un apprentissage, un job d'été, un emploi ou même s'inscrire sur Parcoursup.

Projets menés en 2022

✓ 3 salons pour échanger sur les métiers et trouver son emploi

En 2022, le service Emploi Formation a organisé 3 grands événements pour rassembler recruteurs publics et privés avec des personnes en recherche d'emploi.

Les salons Jobs saisonniers à Grisolles, Transport et Logistique à Montbartier ou Médicosocial à Canals ont permis à plus de 45 entreprises d'entrer en contact avec près de 400 lycéens/étudiants et demandeurs d'emplois : une réelle opportunité pour trouver du travail en local.

Sur ce dernier évènement, la Maison de l'Orientation Mobile (MOM) de la Région Occitanie a permis aux visiteurs de mieux découvrir les métiers des secteurs médical, sanitaire et social grâce à des témoignages, des outils de réalité virtuelle et des échanges avec des spécialistes de ces secteurs. De nombreuses offres ont ainsi pu être pourvues et des personnes orientées vers des formations dédiées.



↑ Salon de la logistique et du transport à Montbartier (29/09/22)

✓ Des ateliers collectifs pour accompagner vers l'emploi

Outre l'accompagnement individuel, le service Emploi Formation, propose des ateliers collectifs pour créer l'émulation et reprendre confiance en soi. Afin de créer une dynamique de groupe propice aux échanges et au retour à l'emploi, ces ateliers collectifs sont organisés régulièrement et ont attiré un grand nombre de demandeurs d'emploi. Ils ont eu pour thème :

- + travailler la confiance en soi ;
- + construire son CV ;
- + rédiger sa lettre de motivation ;
- + rechercher des offres d'emploi et répondre à une offre ;
- + préparer son entretien d'embauche avec des simulations avec des professionnels.

2022 service emploi formation → EN CHIFFRES

- 672 demandeurs d'emploi reçus
- 469 demandeurs d'emploi accompagnés
- 229 mises en relation
- 67 mises en emploi
- 12 personnes mises en formation
- 94 entreprises ayant fait appel à l'EREF
- 19 entreprises accompagnées sur le volet RH

Projet marquant 2022

✓ Ouverture d'une antenne Emploi Formation à Villebrumier

Se rapprocher au plus près des demandeurs d'emploi pour réduire leurs éventuels problèmes de mobilité et répondre à la promesse « Sur Grand Sud Tarn-et-Garonne : un emploi pour tous ! » : tel est l'objectif du service Emploi Formation (EREF).

Dans ce but, en plus des 3 sites EREF existants à Grisolles, Labastide Saint-Pierre et Montech, et après Verdun-sur-Garonne en 2021, une nouvelle antenne Emploi Formation a ouvert à Villebrumier en mai 2022. Les permanences sont régulièrement pleines, preuve que la proximité est une attente forte des concitoyens.

Atelier emploi



Partie 2

— Le développement des ZAE

Projets menés en 2022

✓ **Cession des derniers terrains disponibles sur de nombreuses ZAE du territoire**

Le développement économique du territoire se poursuit avec un attrait de plus en plus marqué pour les 18 zones d'activités économiques (ZAE) des 25 communes.

En 2022, les derniers terrains ont été cédés sur de nombreuses ZAE comme :

- + Les Nauzes à Grisolles, avec la prochaine implantation d'une activité industrielle liée à l'agriculture ;
- + les Palanques à Bessens pour une activité de services aux particuliers et aux professionnels dans le domaine des travaux paysagers ;
- + la Mouscane à Montech pour une activité médicale et des activités de commerce et de services.

Toutes ces implantations devraient permettre la création de 100 à 150 emplois sur une surface de 2,6 hectares.

✓ **Fouilles archéologiques : GSL livre ses secrets**

En préambule aux projets d'aménagement de bâtiments, deux chantiers de fouilles archéologiques ont été engagés à partir de septembre 2022 sur des parcelles identifiées par la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Occitanie (DRAC) comme potentiellement riches en vestiges à inventorier et conserver.

- + Néandertal, premier occupant de la ZAC !
Trois hectares, près de 6 mois de travail et jusqu'à 25 personnes en même temps sur le terrain : voici en quelques chiffres le résumé de l'opération archéologique conduite par Paléotime et financée par Grand Sud Tarn-et-Garonne au nord de la ZAC, sur le site de Brial avec le soutien du FNAP (Fonds National pour l'Archéologie Préventive). Cette fouille de grande ampleur a révélé de nombreux vestiges matériels de plusieurs phases d'occupations humaines ! 14 000 pièces lithiques, outils ou déchets de fabrication de ces outils, qui seront analysés dans les prochains mois par des archéologues.

Biface →



Ceux-ci contribuent à placer chaque élément au sein d'une chaîne opératoire, en déterminant l'origine de la matière première utilisée (quartz, silex...), les méthodes de production (Levallois, Discoïde, façonnage bifacial) et les traces d'utilisation. Cette fouille va livrer des résultats très importants pour comprendre les dynamiques de peuplement des populations néandertaliennes au Paléolithique moyen (300 000 à 40 000 ans). Les artefacts découverts nous renseigneront également sur leurs comportements de subsistances et leurs capacités cognitives.

- + De petites aires d'ensilage médiévales et une occupation rurale de l'Époque moderne.
À l'ouest de la ZAC, la fouille réalisée par l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives) a révélé des occupations rurales du Moyen Âge et de l'Époque moderne. Les 5 secteurs investigués, répartis de part et d'autre de la RD820 sur 19 700 m² ont livré des silos, des fosses, des fours domestiques, des fossés et un puits du Moyen Âge (XIe-XIIe siècles). Ces concentrations de fosses-silos creusées dans le sol et dédiées au stockage des céréales constituent de petites aires d'ensilage, chacune d'elles pouvant correspondre à une unité d'exploitation agricole. Bien que l'habitat de la communauté paysanne exploitant ces sols n'ait pas été retrouvé, le mobilier recueilli témoigne d'activités domestiques sur ces sites (pot culinaire, vase à liquide).

L'équipe de fouille a mis au jour des vestiges de l'Époque moderne (XVII^e-début XVIII^e siècles). Dans un espace de 500 m², desservi par un chemin de galets, la découverte de plusieurs foyers, d'aménagements de briques, de remblais de tuiles et d'une vingtaine de silos de grandes dimensions suggèrent la présence d'un bâtiment avec ses dépendances agricoles.



↑ Fragment d'assiette vernissée moderne, J. Catalo

Projet marquant 2022

✓ **Lancement des études pour finaliser la viabilisation de Grand Sud Logistique dans sa partie centrale**

Afin de finaliser la viabilisation d'une centaine d'hectares, sur les plus de 400 hectares de la ZAC Grand Sud Logistique, un nouvel arrêté Préfectoral d'Autorisation Environnementale Unique a été obtenu en 2022 : l'intercommunalité s'engage à faire de cette zone économique d'intérêt régional un modèle en matière de développement économique tout en préservant les enjeux en matière de biodiversité.

Le cabinet d'études ETEN Environnement a été retenu pour suivre les travaux publics et privés. Il doit également s'assurer du respect des enjeux en matière de protection de la faune et de la flore sur les espaces, à l'intérieur du périmètre de la ZAC, mais aussi sur la centaine d'hectares de compensations environnementales pour laquelle la Communauté de communes s'est engagée à mener des actions de préservation et de restauration des milieux sur une durée de 30 ans.

En lien avec les écologues, le cabinet EGIS a été retenu pour poursuivre les travaux de viabilisation de la zone et ainsi permettre de faire se rejoindre le Nord et le Sud de la zone d'activité. Par ce biais, 14 nouveaux lots seront prochainement disponibles à la vente avec des surfaces qui varieront de 2000 m² à 16 ha pour une surface foncière disponible d'environ 40,3 ha.



↑ *Travaux d'aménagement de la zone Grand Sud Logistique*

2022 développement ZAE → EN CHIFFRES

- 18 ZAE en gestion
- 82 178 m² vendus
- 4 340 434 € HT correspondant aux ventes de terrains

— Service économie

Implantation géographique :

→ Montech

Projets menés en 2022

✓ **Action agriculture : vers une route des producteurs ?**

Le réseau des producteurs de Grand Sud Tarn-et-Garonne, animé par la Communauté de communes et qui regroupe une cinquantaine de producteurs, travaille sur plusieurs scénarios de valorisation et distribution des produits locaux, au plus près des consommateurs locaux.

Magasin de producteurs, distributeur automatique, livraison sur des points de collecte sont autant d'actions présentant chacune des atouts pour ces consommateurs. Leur enthousiasme et leur volonté pour fournir les habitants de Grand Sud Tarn-et-Garonne en production locale est un gage de concrétisations d'actions pour les mois à venir.

Autre action envisagée : une route des producteurs qui permettrait de mieux identifier les productions locales, d'attirer la clientèle locale et touristique à la découverte de la richesse des productions de Grand Sud Tarn-et-Garonne. Une charte d'engagement des producteurs a été adoptée pour garantir une qualité des productions.

En attendant la concrétisation de ces actions, un Carnet des producteurs et restaurateurs a été édité. Ce guide, réalisé à partir d'un diagnostic des producteurs et restaurateurs de nos 25 communes, recense les marchés, les ventes à la ferme ou aux domaines et se consulte aisément sur le site www.grandsud82.fr



↑ *Première rencontre du réseau des producteurs GSTG 82 (19/04/22)*

Partie 2



✓ Accompagnement des entreprises dans leurs demandes de financement

Tout chef d'entreprise ayant une stratégie de développement peut être accompagné par la Communauté de communes pour rechercher des financements adaptés à son projet.

Ainsi en a-t-il été pour Mr Coulom, fabricant de balais à Grisolles, artisan en métier d'art en broserie. Ce métier difficile impose un savoir-faire technique qui peut être en partie mécanisé. De même, il faut faciliter le recrutement de salariés pour diminuer l'effort au travail et la pénibilité.

Par l'accompagnement du service Economie et le soutien de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Monsieur Coulom a pu bénéficier de l'appui financier de la Région avec le Pass Métiers d'Art.

Ce savoir-faire désormais soutenu sur le territoire contribue à l'attractivité touristique et économique. Très engagé dans l'économie circulaire et sensible à l'emploi de matières premières locales, Mr Coulom travaille avec l'appui de la Communauté de communes en collaboration avec les acteurs du territoire et les agriculteurs pour la réintroduction d'un sorgho local.

— Service Tourisme

Implantation géographique :

- 1 office de tourisme intercommunal à Montech
- 1 bureau d'information touristique à Verdun-sur-Garonne
- 1 site en gestion : le parc de loisirs de Saint-Sardos

L'Office de Tourisme valorise l'offre et les acteurs touristiques présents sur le territoire. Il accueille et oriente tous types de visiteurs, nouveaux venus comme habitants et met à leur disposition une documentation étoffée.

Avec près de 20 000 visiteurs sur le site de la pente d'eau de Montech, l'innovation et le développement d'activités touristiques est une nécessité pour répondre aux attentes des différentes clientèles touristiques.

Projets menés en 2022

✓ 2^e année réussie pour l'espace muséographique de la pente d'eau de Montech

En 2022, l'espace muséographique a de nouveau connu un franc succès avec une fréquentation en hausse de + 61% par rapport à 2021. Ce sont 16 773 visiteurs sur 6 mois d'ouverture estivale qui ont pu redécouvrir le fonctionnement de la pente d'eau de Montech au travers des différents espaces thématiques. Un public venu majoritairement d'Occitanie ou de Nouvelle Aquitaine, mais aussi de Région Parisienne ou de Bretagne s'est mélangé aux visiteurs venus de l'étranger et plus particulièrement d'Espagne, d'Allemagne ou des Pays Bas pour découvrir ce lieu touristique figurant désormais dans le top 5 des sites les plus visités du département.



✓ Grand succès pour les balades commentées et les accueils de groupes

En 2022, le service tourisme a réalisé 20 balades commentées et 54 visites de groupes au bénéfice de 1 472 visiteurs qui ont ainsi pu découvrir les sites de la pente d'eau de Montech et les villages de Grisolles, Montech, Savenès ou Verdun-sur-Garonne et le chemin de Segonde.



✓ Portraits insolites

Afin de valoriser le savoir-faire des socioprofessionnels du territoire, 14 d'entre eux, membres du Club Tourisme, se sont mis en lumière au travers de Portraits Insolites immortalisés par la photographe Lesly Soulet.

Une belle initiative exposée dans l'office de tourisme intercommunal de Montech et vue par plus de 13 000 visiteurs pour partir à la rencontre des acteurs touristiques et découvrir nos richesses locales !



↑
Inauguration de l'exposition
photographique "Portraits insolites"
(05/07/22)

2022 service tourisme → EN CHIFFRES

14 613 visiteurs
reçus à l'OTI GSTG

19 122 visiteurs sur
le site de la Pente
d'eau de Montech
contre 10 388 en 2021

4 064 € de
chiffre d'affaires
de la boutique de
l'Office de tourisme
intercommunal

1 500 abonnés
Facebook sur la page
Pente d'eau (contre
1140 en 2021)

568 abonnés sur
la page Instagram
(contre 378 en 2021)

43 000 passagers
sur la Vélo Voie Verte

Projet marquant 2022

✓ Définition du projet pour le futur parc de loisirs de Saint-Sardos

En 2021, la Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne a décidé de lancer la restructuration du parc de loisirs de Saint-Sardos. Après une procédure de concours, un architecte, un paysagiste et un scénographe ont été engagés pour faire entrer ce parc dans la Destination Insolite, marque de territoire touristique de Grand Sud Tarn-et-Garonne. Ce projet qui se veut ambitieux et novateur nécessite la mise en conformité du site vieillissant. Son développement impose des objectifs élevés et cohérents en lien avec les valeurs du territoire de Grand Sud Tarn-et-Garonne :

- + proposer une diversité d'activités accessibles à tous et à tout âge ;
- + s'inscrire dans la modernité tout en préservant l'âme du lieu ;
- + promouvoir une économie touristique mais également éthique et durable,
- + et surtout faire du futur Parc de Loisirs de Saint-Sardos, un espace de rires, de jeux et de partage, au service de tous !

Faire revivre ce lieu a donc nécessité en 2022 un temps de conception et de réalisation adapté, ainsi que des moyens conséquents. L'investissement global s'élèvera à près de 5 millions d'euros hors taxes. L'ouverture est programmée pour l'été 2025.





Partie 3

L'aménagement du territoire

Le pôle

aménagement de l'espace



Le pôle aménagement a pour mission de proposer aux élus et de mettre en œuvre après validation :

- la stratégie d'aménagement du territoire : par la planification de l'utilisation des sols et l'instruction des autorisations d'urbanisme, par la mise en œuvre de mesures contribuant au développement du mix énergétique renouvelable, et par la promotion des mobilités actives ou éco-mobilités ;
- la stratégie d'entretien et de rénovation du patrimoine intercommunal : le patrimoine routier, les ouvrages d'art, le patrimoine bâti et les espaces verts.

Le pôle coordonne par ailleurs l'ensemble des actions des acteurs du territoire (services de la Communauté de communes GSTG, communes et partenaires) pour atteindre les objectifs fixés par les élus dans le Plan Climat Air Énergie du Territoire (PCAET).

— Service urbanisme

Implantation géographique :

- Labastide-Saint-Pierre : planification.
- Verdun-sur-Garonne : Autorisations du Droit des Sols (ADS) *

* Service commun à destination des communes membres. La commune de Montech a décidé de se retirer du service mutualisé à compter du 1^{er} janvier 2021.

Nombre de dossier en 2022 (brut)

Commune	AT	CUb	DP	DPLot	DPMI	PA	PC	PCMI	Pdém	Total
AUCAMVILLE	1	2	9	1	33	1	4	12	1	64
BEAUPUY	0	2	2	0	8	0	0	2	0	14
BESSENS	0	17	8	10	20	0	11	33	0	99
BOUILLAC	0	0	2	0	8	1	5	4	0	20
BOURRET	2	3	1	1	28	1	5	9	1	51
CAMPSAS	0	9	4	3	28	0	9	19	0	72
CANALS	0	5	1	2	12	2	4	9	0	35
COMBEROUGER	0	0	1	1	4	0	1	1	0	8
DIEUPENTALE	1	7	6	3	36	3	6	35	0	97
FABAS	0	0	2	3	26	0	1	13	0	45
FINHAN	1	10	5	2	18	4	4	26	0	70
GRISOLLES	4	7	10	6	55	2	23	27	0	134
LABASTIDE-SAINT-PIERRE	2	11	7	7	57	1	11	21	1	118
MAS-GRENIER	0	3	0	3	11	1	5	8	0	31
MONBEQUI	0	4	3	0	12	1	3	5	0	28
MONTBARTIER	1	9	10	8	50	2	18	59	0	157
NOHIC	0	0	12	3	35	1	6	7	0	64
ORGUEIL	0	8	1	4	35	1	4	15	0	68
POMPIGNAN	0	3	2	0	55	2	1	25	0	88
SAINT-SARDOS	2	1	3	0	9	0	5	2	0	22
SAVENES	0	0	4	0	9	2	3	8	0	26
VARENNES	0	1	0	1	9	0	3	4	0	18
VERDUN-SUR-GARONNE	2	16	29	6	93	6	17	28	0	197
VILLEBRUMIER	1	0	22	0	6	2	5	13	0	49
TOTAL	17	118	144	64	657	33	154	385	3	1575

Visualisation graphique du total par ville



Partie 3

Projets menés en 2022

En collaboration avec les communes, Grand Sud Tarn-et-Garonne s'emploie à :

- ✓ **Assurer les procédures d'élaboration et d'évolution des documents d'urbanisme** (PLU, PLUi 12, PLUiH 25). Les études des évolutions de PLU sont confiées à des bureaux d'études spécialisés. Les techniciens de la Communauté de communes assurent quant à eux les procédures les plus simples ne nécessitant pas une pluridisciplinarité, ainsi que la coordination, et le pilotage de toutes les études et des procédures.
- ✓ **Faire le lien avec les partenaires** sur les documents supra d'urbanisme ;
- ✓ **Gérer le suivi des conventions communales** confié à l'Établissement Public Foncier d'Occitanie ;
- ✓ **Gérer les DIA sur les secteurs d'intérêt intercommunaux** comme la ZAC GSL les ZA et les périmètres sous convention EPFO,
- ✓ **Assurer le suivi réglementaire** de la ZAC GSL (modification du dossier).
- ✓ **Enfin, le service Autorisations du Droit du Sol (ADS)** est un service mutualisé pour l'aide à la mise en œuvre de la compétence communale de délivrance des autorisations du droit des sols.

2022 service urbanisme

→ EN CHIFFRES

Pour la planification :

3 procédures d'évolution de PLU communaux

1 PLUi en cours

1 modification de ZAC

Pour le service ADS :

24 documents d'urbanisme différents à appliquer jusqu'en juillet 2022, puis 13 après (le PLUi 12 ayant été approuvé)

1 575 dossiers instruits

1 264 actes pondérés

420 dossiers déposés par voie dématérialisée

Projets marquants 2022

✓ PLUi 25

Les études d'élaboration du PLUi-H ont été suspendues en 2022, dans l'attente de la stabilisation des textes de la loi Climat et Résilience d'août 2021.

✓ PLUi 12 (12 communes de l'ex-CCTGV)

L'enquête publique a débuté le 1^{er} décembre 2021 et la commission d'enquête, composée de 3 commissaires enquêteurs, a rendu son rapport un mois après la fin de l'enquête publique annoncée pour le 12 janvier 2022. Le conseil communautaire a approuvé le projet de PLUi12 le 9 juin 2022. Le nouveau PLUi12 est exécutoire depuis le 17 juillet 2022. Plusieurs contentieux sont en cours. La Communauté de communes a confié la défense de ses intérêts à un cabinet d'avocats COURRECH et Associés.

✓ Modification de la ZAC Grand Sud Logistique

Le dossier de réalisation modifié a été approuvé en juin 2022 par le conseil communautaire. L'enquête publique sur le dossier de demande d'autorisation environnementale unique s'est terminée le 4 février 2022 et l'autorisation a été délivrée le 23 juin 2022.

✓ PLU Communaux

+ La révision du PLU de Finhan entamée en 2018 est terminée. Le PLU révisé est exécutoire depuis le 7 décembre 2022.

+ La modification du PLU de Comberouger lancée en 2021, a vu son enquête publique se dérouler du 28 novembre au 16 décembre 2022.

+ La modification du PLU de Montbartier a été approuvée par le conseil communautaire le 29 septembre 2022. Le PLU modifié est exécutoire depuis le 17 novembre 2022

✓ Documents supra ou limitrophes

+ La Communauté de communes participe activement aux ateliers de révision du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD), ainsi que du Plan Départemental de l'Habitat (PDH).





+ La Communauté de communes a été mise en demeure par la Préfecture de rejoindre ou créer un périmètre de Schéma de Cohérente Territoriale (SCoT), afin de limiter les demandes de dérogation à l'urbanisation limitée à l'avenir. Une réflexion a donc débuté en 2022 sur le périmètre le plus adapté, pour se lancer dans l'élaboration d'un tel document de planification. Plusieurs hypothèses sont étudiées. Ces réflexions se poursuivront en 2023.

✓ Demandes d'autorisation d'urbanisme :

+ Tout au long de l'année 2022 les pétitionnaires ont pu bénéficier de la saisine par voie électronique (SVE) mise en place dès le 1^{er} janvier 2022, via l'interface E-Permis. A ce jour plus de 26 % des dossiers sont déposés par cette voie dématérialisée.

+ Compte tenu des difficultés à garder des effectifs stables, le marché de prestation d'instruction, mis en place en 2021, a été prorogé en complément du service. 250 dossiers lui ont été confiés en 2022.

✓ Autres activités

+ 7 mises à jour des annexes des PLU ont été faites (du périmètre de Droit de Prémption Urbain (DPU), à celui des Monuments Historiques, ou autre annexes).

+ 37 DIA ont été traitées, dont une ayant abouti à une préemption pour la ZAC Grand Sud logistique.

– Service Énergie - Climat - Mobilités

Implantation géographique :
Labastide-Saint-Pierre



ÉNERGIE - CLIMAT

Projets menés en 2022

Les élus ont décidé des objectifs ambitieux pour le Plan Climat du territoire. Pour les atteindre, la Communauté de communes assure :

- ✓ **L'élaboration, l'animation/coordination, le suivi et l'évaluation** du Plan Climat adopté fin 2019 ;
- ✓ **Le suivi et l'accompagnement du service public** de conseil pour la rénovation énergétique des logements privés ;
- ✓ **La mise en œuvre d'actions de baisse des consommations** (pour le patrimoine bâti comme les mobilités) et de séquestration ;
- ✓ **La mise en œuvre d'actions visant le développement d'un mix des énergies renouvelables (ENR)**, et plus particulièrement, la construction, l'entretien et l'exploitation d'équipements de production d'électricité photovoltaïque sur les terrains et bâtiments de la Communauté de communes, ainsi que la revente de l'électricité produite.

- ✓ **Bilan à mi-parcours du Plan climat du territoire.**
Dès le printemps 2022, ce travail a été initié afin de répondre à la réglementation. De nombreux ateliers se sont déroulés afin de pouvoir livrer le bilan au public au printemps 2023.
- ✓ **Coordination du Guichet Unique de la Rénovation Énergétique (GURE)**
- ✓ Le Plan climat fixe un objectif de 120 rénovations de logement par an.
- ✓ En 2022, 286 rendez-vous se sont déroulés au sein des permanences de Labastide Saint-Pierre, Grisolles, Montech et Verdun-sur-Garonne.
- ✓ Ces rendez-vous ont permis d'octroyer 11 aides intercommunales (11 000 €) pour la rénovation énergétique, soit une économie de 177 KWheq/an. Depuis 2018, 70 aides ont été octroyées.

Historique sur octroi de l'aide de la Communauté de communes Grand Sud Tarn-et Garonne :

2017	2018	2019	2020	2021	2022
Décembre : règlement de l'aide adopté	Programme TEPcv		Service assuré par le GURE 82		
	12 aides octroyées	28 aides octroyées	8 aides octroyées	12 aides octroyées	11 aides octroyées

Partie 3



Localisation des usagers ayant bénéficié de l'aide locale depuis 2018, par commune :

	Mas-Grenier	Grisolles	Labastide Saint-Pierre	Dieupestalle	Bouillac	St Sardos	Montech	Orgueil	Varennes	Verdun	Fabas	Canals	Aucamville	Montbartier	Nohic	Campsas	Pompignan	Villebrumier	Bourret
Nombre de dossiers	3	10	5	2	5	3	15	4	1	7	2	1	3	1	3	2	1	1	1

✓ **Autres actions menées au cours de l'année :**

+ Une réunion d'information sur les aides à la rénovation a été organisée avec le centre social le 7 juin 2022 ;

+ Un ciné-débat a été organisé à la Négrette le 28 septembre 2022, dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable, avec la projection du film Animal de Cyril Dion.

CLIMAT

Projets marquants 2022

✓ **Lutte contre la précarité énergétique**

Grand Sud Tarn-et-Garonne a acheté 200 « kits précarité énergétique » qui ont été distribués aux bénéficiaires des antennes locales des Restos du cœur avant l'hiver 2022/2023



Signature du partenariat avec les Restaurants du Cœur 82 pour la mise à disposition des kits "précarité énergétique" (12/10/22)

2022 climat

→ **EN CHIFFRES**

11 aides octroyées pour la rénovation énergétique des logements, permettant d'économiser 177 KWheq/an

286 rendez-vous GURE

✓ **Partenariat avec Campagnes Vivantes 82 (CV 82)**

Cette 2^e année de partenariat est marquée par la signature d'une nouvelle convention d'adhésion au dispositif de plantation de haies sur le territoire. Une subvention de 2 500 € a été allouée pour la replantation de 1 km de haie. Cette action est le gage de la restauration de la trame verte du territoire. Elle contribue notamment à la préservation de la biodiversité, à un meilleur cadre de vie et participe à la lutte contre le changement climatique.

✓ **Partenariat avec le SDE**

La Communauté de communes a également signé une convention de partenariat avec le SDE 82 (Syndicat Départemental d'Énergie) pour bénéficier du service mutualisé de Conseiller en Énergie Partagé (CEP).

Cette convention couvre une période de 3 ans (2022 à 2024). Près de 8 500 € sont engagés chaque année par cette mission. Ce service est gratuit pour toute commune ne percevant pas la TICFE (Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Électricité).

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Projets marquants 2022

✓ Mise en place d'une charte photovoltaïque (PV)

Suite à l'adoption de la feuille de route ENR par les élus le 30 septembre 2021 - pour le développement d'un mix d'énergies renouvelables sur notre territoire - et compte tenu des besoins en projets photovoltaïques, une charte photovoltaïque a été rédigée en 2022. Elle permettra de sélectionner des projets de qualité pour les 200 ha au sol à équiper.

Cette charte est un document d'engagements réciproques et volontaires, signé conjointement par les collectivités et les porteurs de projet photovoltaïques. Outil de dialogue avec les développeurs, elle renforce le rôle de l'intercommunalité, des communes et des agriculteurs dans le développement des énergies renouvelables. Cette charte précise la volonté du territoire de s'engager uniquement pour des projets photovoltaïques au sol de qualité, respectueux de l'agriculture locale et des multiples enjeux environnementaux.

Par ailleurs, 2022 marque le lancement du Comité photovoltaïque, avec deux réunions au cours de l'année. Cette instance est chargée de suivre les projets en cours sur le territoire.

✓ Appel à manifestations d'intérêt (AMI) Grappe toitures photovoltaïques

En février 2022, afin d'initier une dynamique de développement de photovoltaïque sur toitures publiques, la Communauté de communes, coordonnatrice de la procédure, a lancé un premier appel à manifestations d'intérêt pour 22 sites, en partenariat avec 7 communes.

Ce travail avait pour objectif d'accélérer le développement des toitures publiques photovoltaïques sur le territoire, de regrouper les toitures pour intéresser un tiers investisseur, de valoriser le potentiel des toitures et de montrer l'exemple.

Après avoir identifié le potentiel des toitures sur l'ensemble des communes et de son patrimoine, la Communauté de communes a ensuite lancé des études de préféabilité pour affiner la sélection (étude d'opportunité appuyée du SDE82, étude de raccordement via ENEDIS). Diffusé au printemps, l'appel à projets de la Communauté de communes a obtenu des réponses pour 16 des 22 sites : les sites avec petite surface sont restés sans réponse, compte tenu de leur moindre rentabilité.

Les collectivités ont fait le choix de poursuivre sur 7 sites avec 4 développeurs :

2022 énergies renouvelables → EN CHIFFRES

40 020 kWh produits (de sept. 2021 à sept. 2022)

4 540 € de recettes générées



Communes	Équipement public	Société retenue	Nombre de site	Puissance en kWc	Surface équipée de PV en m ²	Loyer/an
Beaupuy	Salle des fêtes	ENERLIS	1	36	170	550 €
Bessens	Centre technique municipal	AVENTO	1	36	180	205
Campsas	Terrain de Tennis + Parking (ombrière)	VERTSUN	2	314	1524	1 ^{er} an : 2 100 € puis 100 €/an
Pompignan	Vestiaire du foot = parking vestiaire + Centre technique Municipal	ORKANE	3	410	1364	1 ^{er} an : 15 000 €
Verdun/Garonne	Groupe scolaire Lafontaine	ENERLIS	1	280	1340	2 615 €
Communauté de communes						
Dieupentale	Parking de covoiturage	ENERLIS	1	36	170	54 €
Grisolles	Crèche	AVENTO	1	23	118	239 €

Si l'objectif initial n'a pu être atteint pour différentes raisons (techniques, financières, volonté des élus locaux...), ce 1^{er} appel à manifestations d'intérêt souhaite, après conventionnement, équiper 4 900 m² de toitures en panneaux photovoltaïques. Après signature des conventions d'occupation du domaine public (COT), le déploiement des opérations se déroulera au cours du premier semestre 2023.

Partie 3

MOBILITÉS

Projets menés en 2022

✓ Labellisation Ecomobilité

Pour la 3^e année consécutive, la Communauté de communes a obtenu le label écomobilité de l'ADEME. Ce label repose sur un engagement volontaire des collectivités à mettre en place des actions en matière de mobilité durable.

- + Les actions de promotion de l'usage du ferré, du covoiturage et des modes actifs menées par l'intercommunalité ont ainsi été récompensées ;
- + la Communauté de communes a également accompagné la commune de Montech dans la labellisation ;
- + la commune d'Orgueil est encore lauréate pour une année.

Plusieurs réunions ont été menées sur les grands projets de mobilité ayant un impact considérable sur le territoire : Ligne à Grande Vitesse, échangeurs de Lacourt-Saint-Pierre et de Fronton, nouvel hôpital de Montauban, Boulevard Urbain Ouest de Montauban, Service Express Métropolitain de l'aire urbaine de Toulouse.

Des jeunes de la MJC avec leurs animateurs devant le vélo offert par Grand Sud Tarn-et-Garonne



✓ Transport à domicile (TAD)

Ce service a été fréquenté par 354 voyageurs en 2022 (310 pour le TAD du Marché de Verdun et 44 pour le TAD du Marché de Montauban).

✓ Action « Trace ta route »

Grand Sud Tarn-et-Garonne a participé à l'événement Trace Ta Route organisé par la MJC de Verdun-Sur-Garonne en offrant un vélo électrique. Cette animation sensibilise un public adolescent à la sécurité routière.



2022 mobilité

→ EN CHIFFRES

Gestion de **3 pôles** d'échanges multimodaux des gares et de **2 transports à la demande (TAD)**

Construction de **4 aires** de covoiturage pour **520 000 € HT** environ

3^e année de labellisation consécutive de la Communauté de communes par l'ADEME en écomobilité

Expérimentation de **3 lignes** de covoiturage dynamique

Projets marquants 2022

✓ Schéma directeur cyclable

Grand Sud Tarn-et-Garonne a entamé son schéma directeur cyclable après avoir obtenu des financements de la part de l'ADEME (AVELO2) et du Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne. Le bureau d'études IMMERGIS a été retenu. La phase de diagnostic a pu être finalisée fin 2022.

L'analyse du prestataire et l'enquête habitants (406 répondants) ont mis en évidence :

- + L'importance de réaliser des aménagements continus et sécurisés, notamment pour traverser la Garonne et le Canal ;
- + La nécessité de favoriser le report modal, par le rabattement en modes actifs vers les pôles d'échanges multimodaux ;
- + Le besoin de développer les stationnements adaptés et sécurisés.

La phase de définition du maillage cyclable sera réalisée début 2023.



✓ Aires de covoiturage

Grand Sud Tarn-et-Garonne a lancé le chantier de réalisation des 4 (sur 7) premières aires de covoiturage en octobre (1^{re} tranche). Elles se situent sur les communes d'Aucamville, Campsas, Dieupentale et Verdun-Sur-Garonne. Pour cette dernière, le projet a été réalisé en co-maîtrise d'ouvrage avec la commune.

Les aires de covoiturage ont été conçues selon le modèle des pôles d'échanges multimodaux (PEM). Elles ont aussi pour principe d'être des lieux confortables et intégrés au paysage. Elles proposent des espaces verts, des places de stationnement désimperméabilisées, des arrêts de bus, des abris d'attente, des places de stationnement réservées au service de covoiturage dynamique ILLICOV (voir plus loin), des bornes de recharge pour véhicules électriques, des stationnements vélos sécurisés et parfois des services complémentaires (station de gonflage pour vélo à Verdun, table de pique-nique à Campsas, etc).



Aire de covoiturage d'Aucamville

✓ Une ombrière photovoltaïque sera également prochainement installée à Dieupentale.

Le montant total des travaux est d'environ 520 000 € HT. L'État a participé pour 10 000 €, le Département pour 99 000 € et l'Europe pour 182 827 €. La commune de Verdun-Sur-Garonne apporte également une participation financière.

Le projet a été conçu par une maîtrise d'œuvre composée d'Urbactis, de ToutEstPaysage, de Cyrille Bonnet Architecte et d'Axe Ingénierie. Les travaux ont été exécutés par les entreprises DELAMPLE VRD et IDVERDE.

L'ouverture au public est prévue pour Mars 2023. Les périmètres de gestion entre Communauté de communes et communes ont été anticipés et définis.

✓ La Communauté de communes a lancé et suivi les études de maîtrise d'œuvre (jusqu'à l'APD) pour réaliser les 3 dernières aires de covoiturage (2^e tranche).

Ces dernières sont situées sur les communes de Grisolles, Montech et Nohic. Le groupement Urbactis/ ToutEstPaysage/ Cyrille Bonnet Architectes-Urbanistes et Axe Ingénierie est toujours en charge de la conception des projets.

✓ Covoiturage dynamique

La Communauté de communes a conclu une délégation de maîtrise d'ouvrage avec la Région Occitanie pour expérimenter des lignes de covoiturage dynamique sur le territoire.

Elle a travaillé avec la société La Roue Verte pour consulter les habitants sur leurs besoins en déplacements domicile-travail et sur leurs motivations à covoiturer.

Au cours de cette enquête, 1 440 personnes ont voté pour un arrêt de ligne de covoiturage ILLICOV, 375 contributeurs ont détaillé leur trajet quotidien et 600 personnes ont manifesté leur intérêt pour une ligne de covoiturage en déposant une adresse mail.

Forts de cette phase de co-construction, les élus ont décidé d'ouvrir à l'expérimentation 3 lignes de covoiturage dynamique en 2023 (depuis Dieupentale, Grisolles et Verdun-Sur-Garonne, vers Toulouse).



Campagne de communication concernant l'enquête de co-construction des lignes de covoiturage dynamique

Partie 3

— Services techniques et voirie

Implantation géographique :

→ Labastide-Saint-Pierre

Projets menés en 2022

	Nombre d'interventions	Dont via e-ata	Nombre terminées
Services techniques	468	259	371
Voirie	202	0	160

✓ **Les stratégies de gros entretien des patrimoines**

L'ensemble des programmations pluriannuelles des travaux d'investissements (patrimoine bâti, routier et ouvrages d'art) a été finalisé en 2022 et certains travaux ont pu même démarrer avant la fin de l'année.

Une attention particulière a été accordée aux bâtiments petite enfance, à la fois pour mettre en œuvre les travaux rendus nécessaires par un nouveau décret, et pour répondre à la problématique de canicule.

✓ **Sécurité**

Les services techniques et voirie ont été particulièrement impliqués cette année dans l'élaboration de la stratégie d'équipement, d'entretien et de renouvellement des EPI (équipements de protection individuelle).

De nouvelles actions visant à lever des observations du Document Unique - validé en CHSCT en juillet - ont été réalisées :

- + Mise en place de brise-soleils orientables sur les baies vitrées de la médiathèque de Montech ;
- + achat et installation d'un aspirateur à fumée aux ateliers ;
- + poursuite des fiches de contrôles inopinés avec les chefs d'équipe, pour assurer une meilleure sensibilisation auprès des agents de terrain.

SERVICES TECHNIQUES

✓ **Projets structurants**

Les services techniques de Grand Sud Tarn-et-Garonne assurent le suivi et la mise en œuvre, avec les autres services de l'intercommunalité, des projets structurants tels que les constructions neuves, les réhabilitations lourdes... ;

✓ **Gestion du parc de bâtiments**

Ils gèrent également une quarantaine de bâtiments par les contrôles réglementaires, le suivi des levées de réserves issues de ces contrôles, l'entretien et l'investissement ;

✓ **Les services techniques interviennent également en renfort pour l'encadrement des Jardins du Tembourel** (chantier d'insertion du pôle Politiques Sociales) : en 2022, le chef d'équipe a encadré 4 agents pendant 30 jours ouvrés.

Pour assurer l'ensemble de ces activités, les services techniques interviennent directement en régie ou via l'utilisation d'entreprises extérieures.

✓ **Entretien des espaces**

L'équipe technique effectue l'entretien des espaces verts contigus aux bâtiments, mais aussi l'entretien des espaces publics intercommunaux : gares (4 passages/an), sentiers de randonnée sur la partie Est du territoire (3 passages/an), ruisseaux/actions GEMAPI, site de la pente d'eau.



Balisage sentiers de randonnée

Projets menés en 2022



Projets marquants 2022

✓ 4 projets majeurs suivis en 2022 :

- + Aire des gens du voyage : finalisation du chantier, réception des travaux et mise en service du site en décembre ; Voir § Politiques Sociales
- + Rénovation et extension du pôle de Dieupentale : poursuite des études ;
- + Base de loisirs de Saint-Sardos : poursuite des études ; Voir § Economie-Tourisme
- + Médiathèque de Grisolles : montage du cahier des charges avec le pôle Culture et lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre.

✓ Travaux bâtiments et espaces verts réalisés en régie

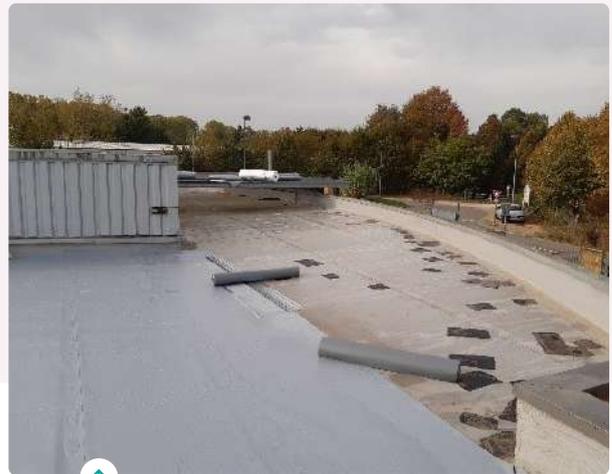
De nombreuses prestations ont été menées en régie en 2022, parmi lesquelles des plantations dans la zone humide de Sépat à Campsas, la pose de clôture en grillage rigide à la crèche de Grisolles, l'entretien de toutes les aires de jeux des crèches, de la MIE, etc.



↑
Sécurisation du site du Tembourel : pose d'une clôture et d'un portail.

✓ Travaux réalisés par des entreprises (près de 190 000 € au total)

- + Amélioration du confort d'été avec la pose de protections solaires : brises soleil orientables sur les baies vitrées de la médiathèque de Montech, voilage d'ombrage à la crèche de Grisolles, protections solaires à la Maison France Service de Labastide-Saint-Pierre.
- + Réalisation de travaux de performance énergétique conformément au PCAET : réfection complète de la toiture du pôle de Montech et renforcement de l'isolation du plenum, partenariat avec la commune de Villebrumier pour le remplacement des menuiseries du site de la médiathèque.
- + Sécurisation du site du Tembourel : pose d'une clôture et d'un portail.



↑
Réfection toiture, Montech

2022 services techniques

→ EN CHIFFRES

- Gestion d'une **quarantaine** de bâtiments et **13 000 m²** de patrimoine bâti
- Entretien en régie de **124 km** de sentiers de randonnée (partie Est du territoire)
- Entretien de **3** parkings de gare

Partie 3

SERVICES VOIRIE

La Communauté de communes aménage et entretient toutes les voies communales goudronnées situées hors agglomération, ainsi que leur prolongement éventuel à l'intérieur de l'agglomération (entretien des chaussées, des fossés, des accotements). Les ouvrages d'art situés sur ces voies sont également de son ressort.

Une charte de partenariat précise les missions de la Communauté de communes et des communes afin d'apporter un service de qualité aux habitants du territoire. Cette charte a été ajustée en 2022.

Grand Sud Tarn-et-Garonne assure également la gestion du domaine public.

Dans ce cadre le service voirie donne des avis sur les documents d'urbanisme (PC, PA...), des accords techniques pour tous les travaux de concessionnaires, des permissions de voirie et des alignements individuels.

2022 service voirie → EN CHIFFRES

632 km de voirie

338 permissions de voirie

55 avis de consultation (SDE 82)

126 avis d'urbanisme (PA, PC)

450 ouvrages d'art

✓ Travaux après les inondations de janvier 2022

240 000 € de budget supplémentaire ont été nécessaires pour reprendre les voiries emportées lors de la crue de la Garonne en janvier 2022.

✓ Pont de Bessens

Les travaux de démolition du pont de Bessens ont démarré le 15 avril et le pont a été livré conformément au cahier des charges dans le budget et les délais impartis. Pour des raisons de sécurité, des glissières de sécurité et des atténuateurs de chocs ont été mis en place de part et d'autre de la chaussée, en amont et en aval du pont.

Projets menés en 2022

✓ Travaux réalisés en régie

Plus de 328 tonnes de grave émulsion ont été nécessaires pour boucher les nids de poules sur l'ensemble du territoire de Grand Sud Tarn-et-Garonne cette année, et près de 244 tonnes d'émulsion de bitume ont été répandues avec le PATA dans le même temps. Les agents ont également effectué les relevés des jauges et l'entretien des accotements des ouvrages, ainsi que de la signalisation verticale (notamment des passages à niveau).

✓ Travaux réalisés par des entreprises

La collectivité a commandé pour 540 000 € TTC de travaux de voirie en investissement, pour le territoire.

- + 205 000 € (1/3 en fonctionnement et 2/3 en investissement) ont été investis dans les fossés (curage, reprofilage du fil d'eau...), permettant d'améliorer la gestion hydraulique des eaux pluviales ;
- + 216 000 € ont été investis pour le fauchage des accotements.

La flambée des prix cette année a par ailleurs nécessité de nombreuses réunions de négociation pour fixer l'indemnité pour imprévus des prix de ce marché.

Enfin, plus de 70 000 € ont été investis pour l'entretien des ouvrages d'art.

Projets marquants 2022



Pont de Bessens



✓ **Autres ouvrages d'art**

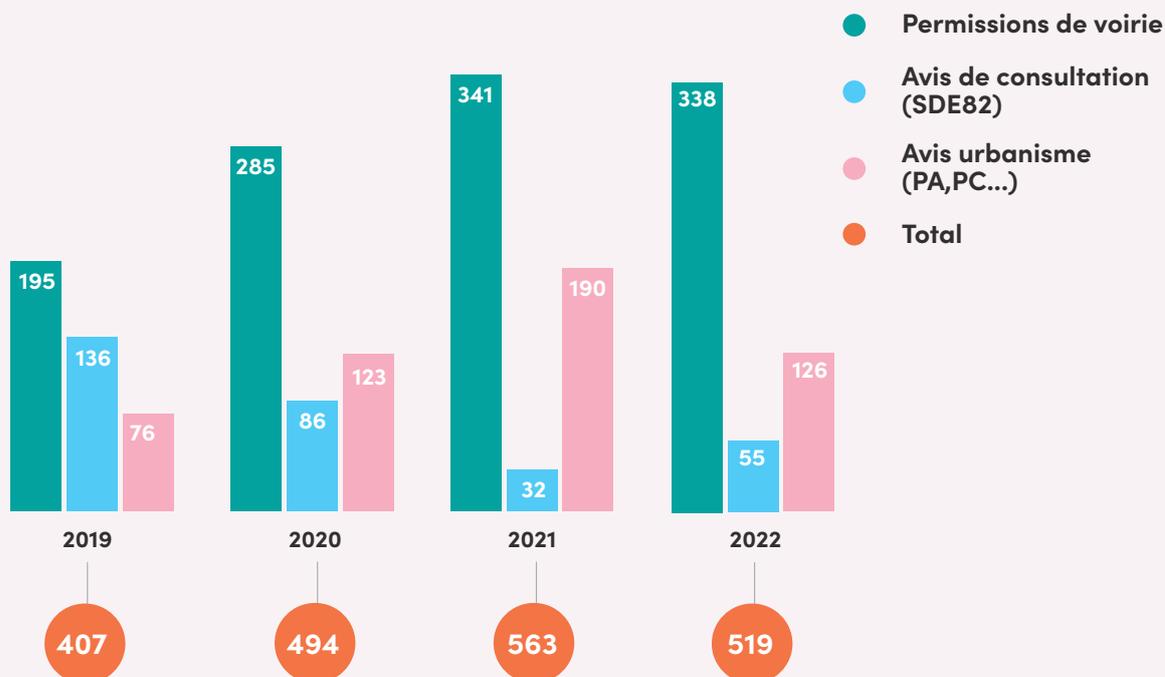
En réponse aux alertes révélées lors des audits de 2020/2021, et conformément aux priorités validées par les élus, 7 ponts ont fait l'objet d'interventions en 2022, pour un montant total avoisinant les 165 000 €.

- + Rejointoiement des briques foraines sur la voûte et les parapets, mise en œuvre d'une dalle de répartition, pose d'une feuille d'étanchéité, reprise de la chaussée, pour les ponts situés route de Benech à Fabas et chemin de Faillères à Pompignan ;
- + Le pont chemin des Touyrats à Verdun-sur-Garonne a retrouvé une nouvelle jeunesse avec l'évacuation des arbres dont les racines s'implantaient dans la maçonnerie, et par la reprise complète de la chaussée et des parapets.
- + Les ouvrages de type cadre béton situés impasse As Bousquet à Campsas, chemin de Trigfrède et chemin de Pigasse à Bourret ont été démolis et remplacés par de nouveaux cadres béton.
- + Les travaux prévus sur le pont Route du Barry à Montech sont reportés à septembre 2023 en raison de la sauvegarde de la grenouille verte repérée dans le ruisseau de la Garouille.



Cadre béton situés impasse As Bousquet à Campsas

Évolution du nombre de dossiers





A person wearing a high-visibility yellow and grey safety vest is standing on the left side of a paved road. The road curves to the right, leading towards a field of tall, green grass. In the background, there is a dense line of trees under a bright, overcast sky.

Partie 4

L'environnement

Le pôle

environnement

Le pôle environnement est au quotidien aux côtés des administrés par la mise en œuvre des choix politiques dans les compétences intercommunales suivantes :

- Collecte des ordures ménagères et des emballages, information de la population sur la gestion des déchets et le tri, exploitation d'un réseau de déchèteries, actions pour réduire la production de déchets ;
- Gestion et restauration des cours d'eau, préservation des zones humides et réduction du risque inondation en lien avec les partenaires œuvrant dans le même bassin versant ;
- Vérification des installations d'assainissement non collectif (à créer ou existantes) et le conseil aux usagers du SPANC.

Implantation géographique :

→ Dieupentale

2022 environnement

→ **EN CHIFFRES**

54 agents

277 nouveaux foyers équipés d'un composteur individuel

1 composteur partagé en centre bourg

230 interventions du service broyage des déchets au domicile des particuliers

320 heures de broyage

958 contrôles périodiques de fonctionnement SPANC (SMAG inclus)

—Service déchets

La Communauté de communes n'est rattachée à aucun syndicat de traitement et assure en régie l'ensemble des compétences liées à la collecte et au traitement des déchets ménagers et assimilés :

- la prévention et la sensibilisation à la réduction et au tri des déchets ;
- la communication et l'information du public ;
- la collecte de l'ensemble des déchets ménagers et assimilés ;
- la gestion des déchèteries ;
- le transport vers les sites de traitement.

La valorisation et le traitement des déchets ménagers et assimilés (opérations de tri, de stockage, de traitement) – sont quant à elles réalisées par des entreprises en prestation.



QU'EST-CE QUE LES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (DMA) ?

Les déchets ménagers et assimilés regroupent les ordures ménagères résiduelles (sac poubelle), les déchets collectés séparément (collectes sélectives multi matériaux, verre, papier) des ménages et des collectivités, les déchets des activités économiques collectés par le service public, et les déchets collectés en déchèterie.

QUEL EST LE MODE DE COLLECTE SUR NOTRE TERRITOIRE ?

La collecte des ordures ménagères résiduelles et des emballages recyclables se fait majoritairement en porte-à-porte dans des bacs individuels. Dans certaines zones de centres-bourgs, ces deux flux peuvent également être collectés soit en points d'apport volontaire, soit en sacs en porte à porte, dans l'attente de la mise en place de point d'apport volontaire (PAV). La collecte des emballages en verre et celle des papiers recyclables sont, quant à elles, faites, en apport volontaire sur l'ensemble du territoire de Grand Sud Tarn-et-Garonne.

QU'EST-CE QUE LA REDEVANCE SPÉCIALE ?

La Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne a généralisé la Redevance Spéciale par délibérations (3 mai 2018 et 1^{er} juillet 2021). Elle se conforme ainsi à l'article L 2333-78 du Code général des collectivités territoriales.

La redevance spéciale (RS) est destinée à financer la collecte et le traitement des déchets non ménagers assimilables aux ordures ménagères et des emballages légers – collecte sélective.

Elle est due par les professionnels (entreprises, commerces, artisans, administrations ou établissements publics) implantés sur le territoire, qui confient à la collectivité l'élimination de leurs déchets d'activité.

Pour les professionnels, la redevance spéciale correspond à une rémunération du service public rendu par la collectivité (collecte et traitement). Elle est destinée à couvrir les charges supportées par la collectivité pour la gestion de ces déchets. Cela permet d'éviter de faire payer cette élimination des déchets non ménagers aux ménages, et cela implique dans le processus, les producteurs de déchets non ménagers.

En France, la loi Grenelle 2 (2010) a instauré une obligation réglementaire de tri à la source des biodéchets pour les gros producteurs (+ 10 tonnes biodéchets/an) à compter du 1^{er} janvier 2016. Avec la loi anti-gaspillage (2020), cette obligation est étendue à l'ensemble de la population et des professionnels pour fin 2023. Grand Sud Tarn-et-Garonne accompagne donc, depuis 2018, les écoles et autres établissements qui le souhaitent pour réduire leur gaspillage alimentaire et valoriser leurs biodéchets en compostage de proximité.

BUDGET

Dépenses de fonctionnement :

- la collecte, 1^{er} poste de dépenses (coût carburant + entretien matériel)
- la masse salariale, 2^e poste de dépenses

Dépenses d'investissement : renouvellement du parc

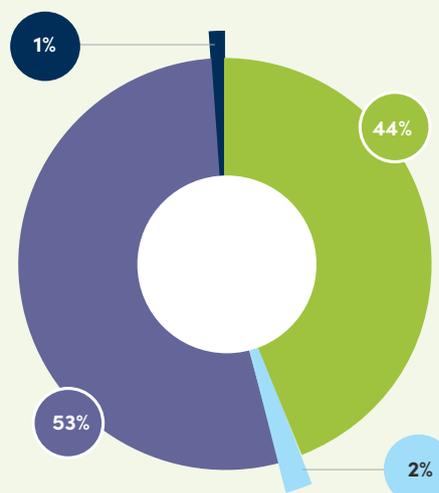
Recettes : TEOM, Redevance spéciales, soutiens financiers des éco-organismes variant en fonction de la qualité du tri.

Structure du coût par poste de produits 2022

	Produits	%	Référentiel national 2019
Ventes de produits ou d'énergie (verre, papiers, emballages, matériaux DT ...)	475 k€	44%	29%
Prestations à des tiers (accès déchèterie Reyniès habitants Reyniès)	0 k€	0%	3%
Autres produits (composteurs, pass déchèterie, reprise bacs roulants ...)	25 k€	2%	2%
Soutiens (CITEO...)	567 k€	53%	55%
Aides (ADEME, Région)	8 k€	1%	10%
Total produits matrice en €	1 075 k€	100%	100%

Postes de recettes

- Ventes de produits ou d'énergie
- Autres produits
- Soutiens
- Aides



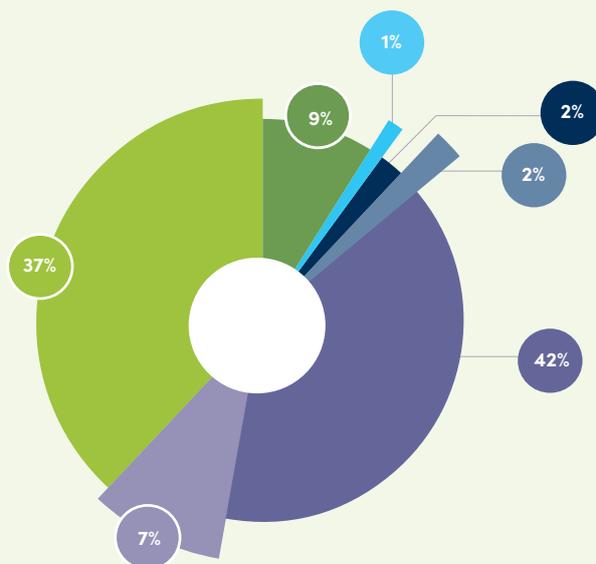
Partie 4

Structure du coût par poste de dépenses 2022

	Charges (en HT)	%	Référentiel national 2019
Structure	488 k€	9%	7%
Communication	43 k€	1%	1%
Prévention	140 k€	2%	1%
Précollecte (PAV...)	104 k€	2%	5%
Collecte	2 258 k€	42%	37%
Transfert/transport	366 k€	7%	8%
Traitement	2 023 k€	37%	40%
Total charges matrice	5 422 k€	100%	100%

Postes de charges

- Structure
- Communication
- Prévention
- Précollecte
- Collecte
- Transfert/Transport
- Traitement



Coûts aidés

Coûts aidés en € HT/hab./an	Tous flux	OMR	Verre	Recyclables hors verre	Déchèteries
CC Grand Sud Tarn-et-Garonne	87 €HT/hab.	50 €HT/hab.	0 €HT/hab.	16 €HT/hab.	18 € HT/hab.

Coûts aidés en € HT/tonne	Tous flux	OMR	Verre	Recyclables hors verre	Déchèteries
CC Grand Sud Tarn-et-Garonne	161 €HT/t	245 €HT/t	13 €HT/t	250 €HT/t	82 € HT/t

La collecte des ordures ménagères et assimilés est réalisée en régie sur l'ensemble du territoire depuis 2019. Il existe deux modes de collecte :

- la collecte en porte à porte (PAP), pour les ordures ménagères résiduelles (OMR) avec 28 tournées par semaine et pour les emballages (collecte sélective) avec 14 tournées ;
- la collecte en Point d'Apport Volontaire (PAV) pour 8 sites de conteneurs semi-enterrés d'apports volontaires (ordures ménagères et collecte sélective) d'une part, et la collecte des colonnes aériennes pour le verre (177) et le papier (76) d'autre part.

2022	OMR - PAP	CS -PAP	Verre - PAV	Papier -PAV	OM - AV	CS - AV
Nb tournées /semaine	28	14	0.33	0.25	2	2
Nb agents / équipage	2	2	1	1	1	1



Collecte sur la commune de Montech

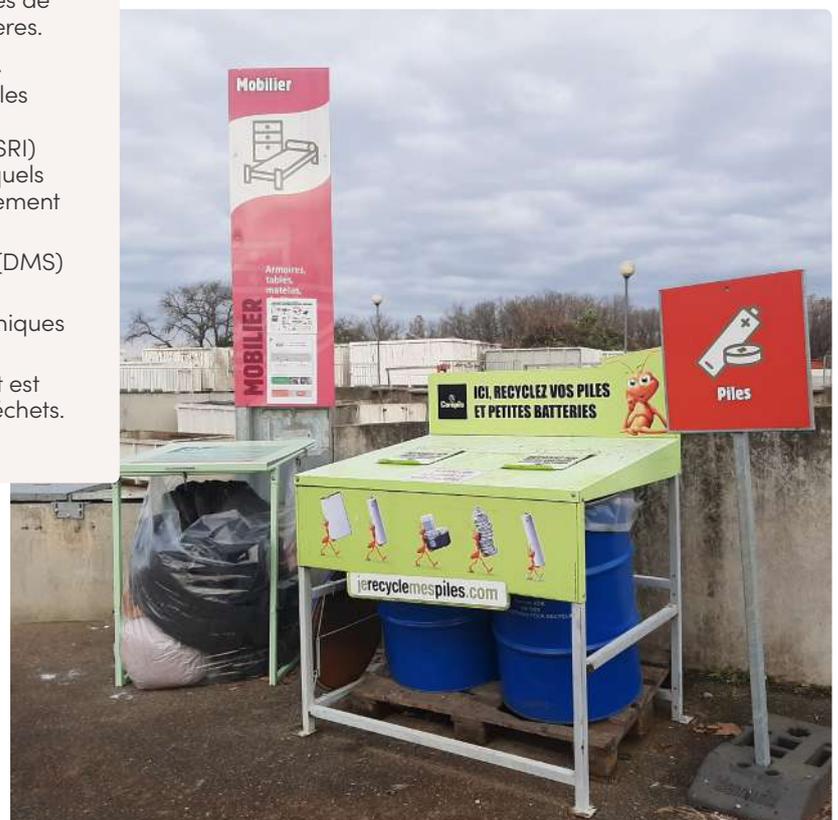
Projets menés en 2022

✓ **Déchèteries**

Dans un souci de valorisation, les déchèteries acceptent 12 catégories de déchets : le geste de tri de l'utilisateur est important. Certaines catégories de déchets comportent un grand nombre de filières.

- + La catégorie « petites filières haut de quai » regroupe 10 filières (huiles alimentaires, huiles minérales, textile, ampoules, piles, Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux (DASRI) qui ont des tonnages limités mais pour lesquels il est important d'assurer le tri pour un traitement adapté ;
- + La catégorie Déchets Ménagers Spéciaux (DMS) comporte 19 filières ;
- + La catégorie Déchets Electriques et Electroniques (D3E) comporte 4 filières.

Pour ces catégories, le travail de tri de l'agent est primordial pour assurer la valorisation des déchets.



Partie 4



✓ **Tonnages**

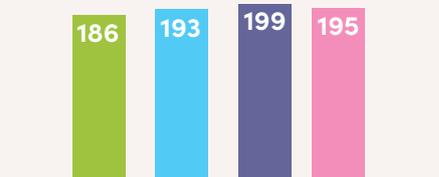
Après l'augmentation post COVID, les tonnages collectés en 2022 ont tendance à se stabiliser. La fréquentation et les tonnages collectés en déchèteries sont plus faibles qu'en 2021.

● 2019 ● 2020 ● 2021 ● 2022

Évolution des tonnages
ratio en kg/hab



Ordures ménagères résiduelles



Emballages ménagers



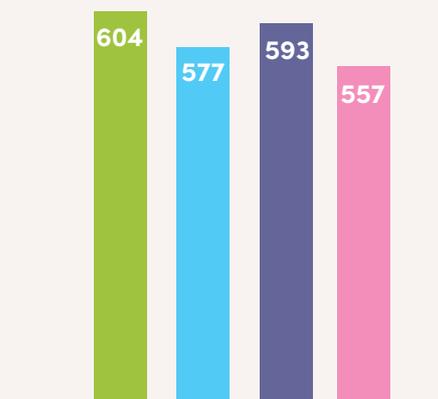
Papiers



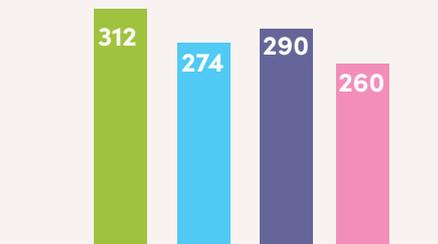
Verre



Évolution des déchets ménagers et assimilés (ratio kg/hab)



Déchèterie



Bennes à déchets



Projets marquants 2022

✓ **Poursuite du renouvellement du parc de véhicules :**

- + Commande d'un polybenne d'occasion pour réception en janvier 2023 ;
- + Commande de 2 BOM neuves pour réception en 2023/2024 ;
- + Réception d'une Mégane hybride commandée via l'UGAP.

PRÉVENTION DES DÉCHETS

Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA)

Grand Sud Tarn-et-Garonne a adopté son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) en 2019. Ce document réglementaire précise les axes prioritaires pour atteindre les objectifs nationaux de réduction des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA).

En réponse aux enjeux de gestion des biodéchets (obligation du tri à la source des biodéchets à compter du 1^{er} janvier 2024, 30% OMR), les priorités de la Communauté de communes reposent sur des propositions de tri à la source des biodéchets pour l'ensemble des usagers.

Les principaux objectifs du PLPDMA sont :

- Mettre en place des actions de communication en faveur de la prévention des déchets ;
- Développer le compostage partagé et le compostage en établissement ;
- Éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets ;
- Renforcer la lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration collective ;
- Soutenir le développement du réemploi et de la réparation ;
- Développer et renforcer la politique de consommation éco-responsable.

Le compostage de proximité

Conformément aux conclusions de l'étude biodéchets réalisée en 2021, et comme elle le fait depuis plusieurs années, la Communauté de communes développe la pratique du compostage, qu'il soit individuel, partagé en centre bourg ou en immeuble ou encore en établissement (EHPAD, lieux de restauration collective,...). En 2022, la Communauté de communes :

- a organisé des ventes de composteurs individuels avec un temps de sensibilisation/d'échange sur la pratique du compostage ;
- a installé des composteurs partagés.

Dans le but de développer mais surtout de pérenniser cette pratique et de bénéficier d'équipements adaptés, la collectivité est accompagnée par l'ADEME depuis fin 2017 avec un financement à hauteur de 50% des composteurs collectifs.



” Les priorités de la Communauté de communes reposent sur des propositions de tri à la source des bio-déchets pour l'ensemble des usagers.

Partie 4

Projets menés en 2022

✓ Visites du centre de tri de la DRIMM à Montech

Reprise de cette activité avec 2 visites à destination des usagers, organisées en 2022.



✓ Sensibilisation des usagers

En réponse à l'axe « Sensibiliser les acteurs en faveur de la prévention des déchets » du PLPDMA, le pôle environnement de la Communauté de communes participe et co-organise différents événements au cours de l'année :

- + Mars - Tous au compost (actions portées par le pôle environnement), Webinaire
- + Ramassage des déchets à Campsas : 22 mai 11 juin - Fête de l'arbre (Verdun-sur-Garonne) : stand de sensibilisation tout public
- + 21 juin - Journée environnement au lycée à Montech
- + 24 juin - Fête des colibris (Montech)
- + 1^{er} juillet - Estivales des jeunes (Grisolles) - stand de sensibilisation - jeune public
- + 17 septembre - World Clean Up Day (Villebrumier et Montech)
- + Novembre - Semaine Européenne de Réduction de Déchets

Pour cette 10^e édition, les ambassadeurs du tri et de la prévention accompagnés de leurs partenaires (Centre social Arc-en-ciel, bénévoles de Traits d'Union, FabLab Le Dynamik) ont organisé 8 ateliers à Montech, Verdun-sur-Garonne, Dieupentale, Labastide-Saint-Pierre. Ces rendez-vous ont permis d'initier 50 personnes au réemploi, à la fabrication, au bricolage, au jardinage... toujours dans un objectif de réduction des déchets ou de « zéro déchet ».



Ramassage des déchets à Campsas (22/05/22)



Jardinage et lasagne avec Antoine Blaison, bénévole association Trait d'Union et du Centre social. Animation réalisée dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (nov. 2022)



Atelier Tawashi et Furoshiki réalisé dans le cadre de Semaine Européenne de Réduction de Déchets (nov. 2022)

✓ **Maintien des distributions de composteurs avec ateliers de sensibilisation**

277 composteurs individuels distribués lors de 40 dates de distribution.

✓ **Installation de composteurs partagés**

- + Composteur du canal à Montech (à destination des habitants du quartier, des bateliers du port et du Bistrot Constant) ;
- + Composteurs à la crèche de Grisolles.



✓ **Le broyage de branches à domicile pour réduire les tonnages en déchèterie**

Autre axe du PLPDMA mis en œuvre : la prévention et la valorisation des déchets végétaux. Avec le service de broyage de branches à domicile désormais disponible sur l'ensemble du territoire, les usagers mais aussi les communes peuvent bénéficier d'un moyen simple pour valoriser leurs déchets verts. En 2022, 2 320 foyers ont pu profiter d'un rendez-vous de broyage à domicile et 7 communes (Aucamville, Fabas, Finhan, Grisolles, Monbéqui, Montech, Pompignan) ont également fait appel à ce service.

✓ **Accompagnement des professionnels, en lien avec la Redevance Spéciale**

- + Sensibilisation des professionnels au geste de tri, rappel des consignes de tri, propositions de filières de valorisation, optimisation de leurs bacs de collecte pour une facturation au plus juste de la production ;
- + Accompagnement/réflexion sur des projets de compostage, avec concrétisation pour le Bistrot Constant et la crèche Grisolles ;
- + 140 professionnels rencontrés en 2022.

2022 prévention déchets

→ EN CHIFFRES

2320 interventions broyage

40 dates de distribution de composteurs

277 composteurs distribués

400 élèves sensibilisés au tri et à la prévention des déchets

9 composteurs partagés installés en **5** ans, en centre bourg, lotissements, à destination des habitants

Projets marquants 2022

✓ **Accompagnement de la cuisine centrale de Villebrumier**

Après l'installation d'un pavillon de compostage à la cuisine centrale de Villebrumier l'année précédente, 2022 marque la mise en route et le suivi de l'utilisation de cet équipement, grâce à l'accompagnement par l'équipe prévention déchets. L'objectif est de tendre vers une gestion autonome des biodéchets/du site de compostage partagé au sein de l'établissement. Après 10 mois de fonctionnement, on dénombre :

- + 7 transferts,
- + 5 m³ de biodéchets déposés
- + 3 500L de compost récupérés.

✓ **Reprise des animations scolaires**

Pour apprendre aux enfants à grandir dans un monde qu'ils respectent et protègent, les ambassadeurs du tri et de la prévention des déchets de la Communauté de communes animent des ateliers dans les établissements scolaires et dans les structures d'accueil périscolaires. Les futurs citoyens de demain sont ainsi sensibilisés au gaspillage alimentaire, au tri et au recyclage ou au compostage.

- + 6 Écoles concernées : Mas-Grenier, Orgueil, Bouillac, Verdun-sur-Garonne (la Fontaine), Beaupuy, Saint Sardos
- + 36 interventions sur 18 classes (2 interventions par classe)
- + 400 élèves
- + Thématiques abordées en 2022 : Tri et prévention des déchets + Le « devenir » des déchets (centre de tri)

Partie 4

— Service GEMAPI

Tout au long de l'année, le service GEMAPI prodigue des conseils et va à la rencontre des usagers et élus pour suivre les cours d'eau, zones humides et les problématiques inondations du territoire.

Au service des communes, il participe à de nombreuses réflexions sur le territoire afin d'apporter son expertise sur la gestion des milieux aquatiques.

Le service GEMAPI est également présent à toutes les rencontres avec les syndicats de bassins versants auxquels Grand Sud 82 a transféré la compétence GEMAPI.

Projets menés en 2022

✓ Diagnostic hydromorphologique des affluents rive droite de la Garonne

Disposer d'un état des lieux des cours d'eau est essentiel : il permettra d'adapter au mieux les actions à entreprendre pour les restaurer et les préserver.

Dans ce but, le service GEMAPI a entamé en 2022 un diagnostic avec l'outil SALAMANDRE, créé par le Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne. 70 km de berges ont pu être remontées et étudiées en 2022 sur les 100 km de cours d'eau. A cette occasion, pour renforcer les effectifs du service, un stagiaire a été accueilli 3 semaines sur cette période et formé au diagnostic des cours d'eau.

✓ Suivi du PAPI d'intention Montauban-Moissac sur le Tarn

Le programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) d'intention est une démarche globale cohérente pensée à l'échelle du bassin versant du Tarn entre Montauban et Moissac, qui compte 22 communes dont Labastide-Saint-Pierre, Nohic, Orgueil et Villebrumier pour Grand Sud Tarn-et-Garonne. En 2022, le PAPI d'intention sur le Tarn entame sa 2^e année d'actions.

Plusieurs réunions ont été menées tout au long de l'année sur les axes de travail suivants :

- + Réalisation de l'identité graphique du PAPI ;
- + Élaboration des documents relatifs aux marchés pour la création d'un système d'alerte de masse commun ;
- + Rencontre avec les élus et agents des communes concernées par le PAPI ;
- + Lancement d'une exposition itinérante sur la crue de 1930.

✓ Détermination de plusieurs tracés de cours d'eau

Conséquence des travaux de remembrement et autres modifications des années 2000, certains cours d'eau du territoire présentent des linéaires encore mal connus. Pour disposer d'une connaissance plus fine de leur réelle localisation, le service GEMAPI a mené des investigations avec le service de police de l'eau de la DDT82, sur plusieurs cours d'eau : le Gajac, le Pompignan et le Pézoulat.

✓ Étude avant-projet sur le Pézoulat

Le service GEMAPI a participé à une concertation avec la commune de Grisolles et les services de l'État pour solutionner un problème d'inondation sur le cours d'eau du Pézoulat dans sa partie aérienne. Une demande d'autorisation Loi sur l'Eau a été déposée à la DDT82 pour le reprofilage de 100 mètres de cours d'eau.

✓ Élaboration du Programme Pluriannuel de Gestion (PPG) sur les affluents rive gauche de la Garonne par la technicienne du SYGRAL

Les études préalables, démarrées en décembre 2021, se sont poursuivies jusqu'en avril 2022.

- + Un inventaire a été réalisé sur les 9 cours d'eau classés masses d'eau : la Tessonne, le Lambon, le Saint-Jean, la Nadesse, la Dère, le Pontarras, le Marguestaud, le Saint-Pierre et le Secourieu.
- + Un état des lieux a également été effectué sur le Tort, affluent principal de la Tessonne.

Les élus du comité opérationnel du secteur ont été installés en juillet 2022. Ce groupe de travail permet d'élaborer le futur programme pluriannuel de gestion :

2 réunions ont été organisées par la technicienne référente. La technicienne du secteur a effectué une « tournée des mairies » afin de présenter le Syndicat et les missions qui lui sont confiées : les élus de Comberouger, Mas-Grenier et Saint-Sardos ont été rencontrés. Elle a également fait le lien entre les riverains et les services de l'État et a apporté un conseil sur ces thématiques :

- + Une meilleure gestion de la parcelle privée en zone humide sur la rive droite de la Dère ;
- + Un inventaire de la zone humide à Beaupuy ;
- + La lutte contre l'érosion de berge en rive droite de la Segonde et visite du site ENS Ile de Labreille avec le CD82 ;
- + Le cas d'une érosion de berge rive droite du Pontarras (une menace pour l'observatoire ornithologique) à Verdun-sur-Garonne ;
- + L'enlèvement d'embâcle en amont de la passerelle piétonne (en face STEP) sur le Lambon à Mas-Grenier.

Projets marquants 2022

✓ **Concertation pour la structuration Garonne débordante et signature des conventions Garonne débordante**

Tous les EPCI concernés par la démarche sur Garonne débordante dont Grand Sud Tarn-et-Garonne, les services de l'État, les partenaires techniques et financiers et le SMEAG - animateur du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Vallées de la Garonne- se sont réunis à plusieurs reprises au cours de l'année pour établir ensemble une stratégie territoriale de gestion de notre espace Garonne, actuellement sans outil de gestion entre l'aval de Toulouse et l'amont d'Agen.

En décembre 2022, une charte d'engagement et 2 conventions de travail ont été signées pour l'élaboration d'un PEP (programme préalable à un plan d'action pour la prévention des inondations) et d'un PPG Garonne et affluents rive droite Garonne (programme pluriannuel de gestion des cours d'eau).



Signature Garonne Débordante

✓ **Premier concours photos zones humides :**

Pour renforcer l'attractivité du territoire et la connaissance sur les zones humides, l'équipe GEMAPI a mis en place un rendez-vous annuel : un concours photos amateur sur les zones humides du territoire. Celui-ci a été lancé à l'occasion de la journée mondiale des zones humides le 2 février.

10 photos ont été pré-sélectionnées par un jury de professionnels (en zones humides et en photographie) puis le choix final des 3 gagnants est revenu au public via un vote sur la page Facebook de la collectivité. Avec 45 participants et le nombre de votes sur la page Facebook, on dénote un engouement certain pour cet événement.

La remise des prix s'est déroulée en mai autour d'une collation, avec la présence des services organisateurs de la Communauté de communes, la presse locale, la présidente et le vice-président en charge de la GEMAPI.

✓ **Chantier de la Guillotte :**

L'équipe GEMAPI a mené une restauration complète du fonctionnement de ce cours d'eau auparavant en très mauvais état, avec l'appui de la CATERZH du département et en concertation avec les 4 propriétaires riverains.

- + Reméandrage de 500 mètres de cours d'eau de part et d'autre d'une retenue d'irrigation sur un affluent du Rieutort (masse d'eau du Tarn), la Guillotte, à Campsas ;
- + Création de 3 mares (milieux ouverts, de lisière et forestier) ;
- + Création d'un bras de contournement de la retenue d'irrigation, en concertation avec l'exploitant viticole du domaine ;
- + Rehaussement du lit du cours d'eau pour remonter la lame d'eau et réinjection de matériaux pour diversifier les écoulements.



Chantier de la Guillotte



Remise des prix de la première édition du concours photos amateur sur les zones humides de GSTG (04/04/22)

Partie 4

– Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

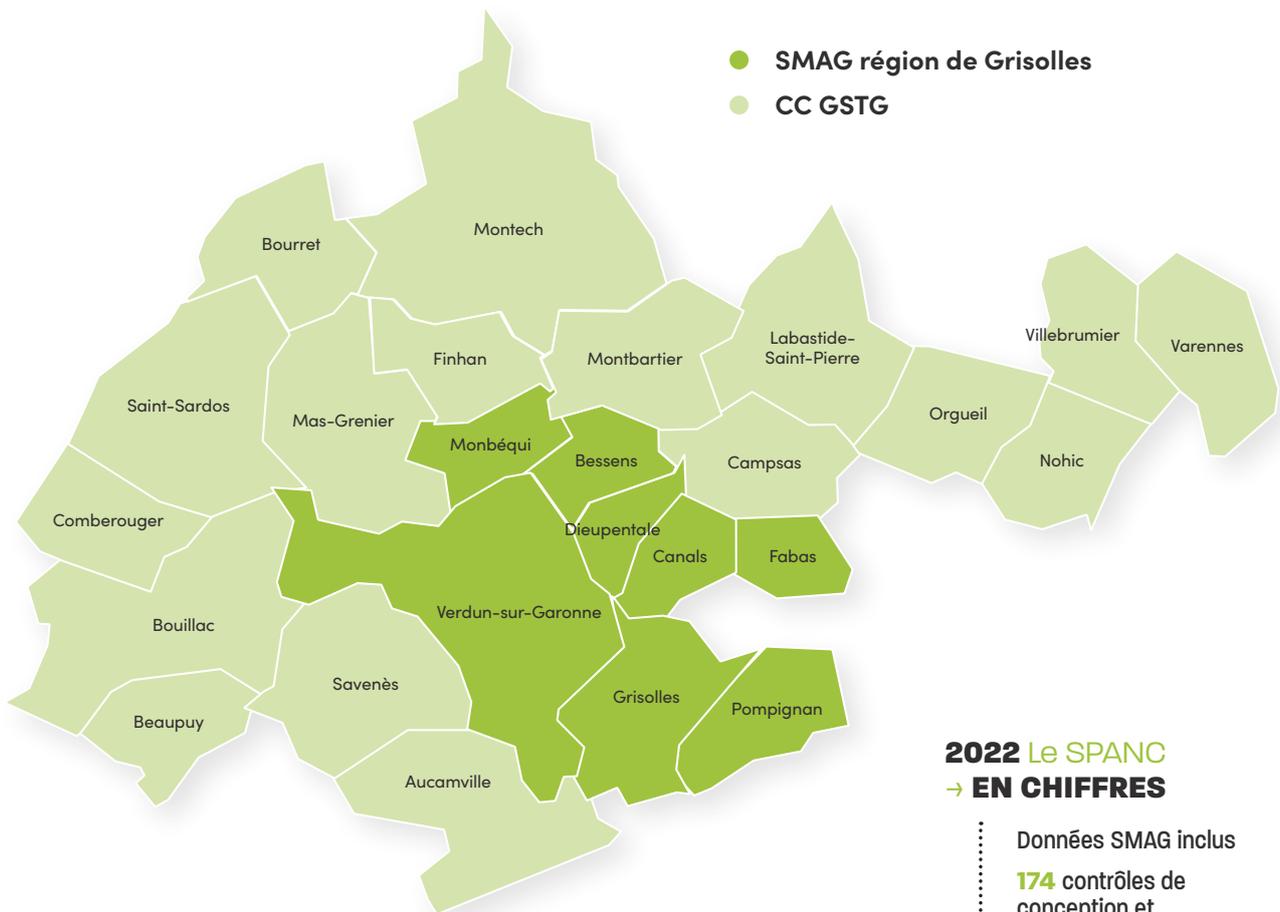
L'assainissement non collectif (ANC) consiste à traiter les eaux usées d'une habitation sur sa parcelle de terrain. C'est la seule alternative à l'assainissement collectif qui permet une épuration optimale des eaux usées sans générer de pollution.

Le SPANC a un rôle d'information, de conseil et est chargé du suivi des installations d'ANC de son territoire à travers les contrôles de conception avant travaux, les contrôles de réalisation après travaux, les contrôles périodiques de fonctionnement et les contrôles de ventes.

La Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne assure depuis le 24 février 2020 par prestations de service et en régie, le service d'assainissement non collectif pour les 18 communes suivantes : Aucamville, Beaupuy, Bouillac, Bourret, Campsas, Comberouger, Fabas, Finhan, Labastide-st-Pierre, Mas-Grenier, Montbartier, Montech, Nohic, Orgueil, Saint-Sardos, Savenès, Varennes et Villebrumier.

Pour les communes de Bessens, Canals, Dieupentale, Grisolles, Monbéqui, Pompignan et Verdun-sur-Garonne, ce service est assuré par le SMAG - Syndicat Mixte d'Assainissement de la Garonne.

Gestion de l'assainissement non collectif



2022 Le SPANC → EN CHIFFRES

Données SMAG inclus

174 contrôles de conception et d'implantation

163 contrôles de réalisation de travaux

958 contrôles périodiques de fonctionnement et dans le cadre d'une vente

Projets menés en 2022

✓ **Contrôle de conception et d'implantation**

Ce contrôle permet d'informer sur les systèmes et le dimensionnement d'ANC envisageables pour le bâtiment et de valider le projet avec le propriétaire

✓ **Contrôle de réalisations de travaux**

Ce contrôle permet de donner la conformité de l'ANC neuf en vérifiant le respect du projet et des conditions de pose du système.

✓ **Contrôles périodiques de fonctionnement et dans le cadre d'une vente**

Les installations d'ANC doivent faire l'objet de contrôles réguliers afin de constater l'état et le fonctionnement de l'installation pour vérifier l'absence de risque sanitaire et/ou de structure des ouvrages. Dans le cadre d'une vente, un contrôle de moins de 3 ans est nécessaire.



Installation SPANC

Projets marquants 2022

✓ **Adoption d'un nouveau règlement de service (territoire CCGSTG hors SMAG) par le Conseil Communautaire le 10/06/2022 avec notamment :**

- + Instauration d'un délai de 6 mois pour mettre en conformité les habitations dans le cas d'absence d'installation (non-respect de l'article L.1331-1-1 du code de la santé publique) ;
- + Obligation d'une étude à la parcelle pour des projets ANC neufs ou de réhabilitation pour certains cas particuliers ;
- + Modification de la périodicité de contrôles entre 4 et 10 ans en fonction de certains paramètres ;
- + Précisions sur les pénalités en cas de refus de contrôle et de non réalisation de travaux.





A woman with long brown hair is sitting at a table in a classroom, carving a large orange pumpkin. She is using a knife to cut into the pumpkin. On the table in front of her is a white cutting board with the pumpkin on it. To the left of the cutting board is a small instruction sheet with numbered steps (1, 2, 3, 6) and illustrations of different pumpkin carving designs. In the background, there are several yellow plastic chairs and a window looking out onto a green lawn. The scene is brightly lit, suggesting it's daytime.

Partie 5

Les politiques sociales

Partie 5

Le pôle

politiques sociales

Le pôle Politiques sociales anime les compétences : action sociale d'intérêt communautaire dans le domaine de la Petite Enfance, Enfance, Jeunesse, animation de la vie sociale, aménagement de l'Aire des Gens du Voyage, France Services.

Divers services et équipements sont proposés en direction de la population :

- L'accueil de Jeunes enfants au sein de 7 crèches intercommunales ;
- L'animation des assistantes maternelles et l'accueil des parents au sein du Réseau Petite Enfance ;
- L'animation de l'accueil extra-scolaire sur le territoire anciennement Garonne Gascogne par une convention de partenariat avec la MJC de Verdun-sur-Garonne ;
- L'accueil et la participation des habitants du territoire au sein du Centre Social « Arc en Ciel », de l'Espace Vie Sociale « La Parenthèse » ;
- Un accueil France Services multi-sites ;
- L'aire des Gens du voyage ;
- Le chantier d'insertion Les Jardins du Tembourel.

Implantation géographique :

- Administration générale : Verdun-sur-Garonne et Montech

2022 politiques sociales → EN CHIFFRES

65 agents, 34,83 ETP

17 bâtiments dont 12 dédiés à l'Enfance Jeunesse



2022 est l'année de reprise normale du fonctionnement des services éprouvés par la période de pandémie. Une nouvelle équipe de direction de la Crèche Les Petits Lutins (Montech) a pris place en mars 2022.

Le Pôle a été impacté par des difficultés de recrutement, notamment au sein de la Crèche tout comme à France Services. Les activités du Centre Social et de l'Espace de Vie Sociale ont repris progressivement. Le budget a été maîtrisé de manière globale malgré les augmentations de matières premières, facteur d'impact.

Projets marquants 2022

✓ Signature de la convention territoriale globale

Le 31 mai 2022, un premier comité de pilotage lance la démarche de Convention Territoriale Globale en fixant des priorités et objectifs communs. Celle-ci s'effectue notamment avec la mise en place d'ateliers (juin 2022) au cours desquels les élus rassemblés déterminent les objectifs prioritaires.

La démarche trouve sa concrétisation avec la signature de la Convention Territoriale Globale le 15 décembre, en présence de Mme Nègre, Présidente de Grand Sud Tarn-et-Garonne, des maires des communes du territoire, de Mme Hubert-Boyer et de Mme Carles El Meziane, respectivement Directrice et Présidente de la CAF de Tarn-et-Garonne.



Signature de la Convention Territoriale Globale (15/12/22)

✓ Information et sensibilisation des habitants du territoire à la prévention de toutes formes de violences.

Grand Sud Tarn-et-Garonne est fortement mobilisé sur le sujet de la prévention des violences. Dans ce cadre, le pôle Politiques Sociales contribue au financement du poste de Coordination VIF (Violences Intrafamiliales) dans le cadre d'une convention triennale avec l'UDAF 82.

Afin de sensibiliser le plus grand nombre de citoyens, toujours, aux violences faites aux femmes et à leur prévention, une soirée Théâtre-Forum a été organisée à Montech, le 25 novembre 2022, par le centre social, l'espace de vie sociale, la référente Violences Intrafamiliales du pôle Politiques Sociales, l'association Trait d'Union, la Compagnie l'École Citoyenne de Toulouse et le CIDFF 82 (Centre d'Information sur les Droits des femmes et des familles).

Cette soirée a permis d'informer plus de 51 participants (40 femmes/11 hommes) au travers de mises en situation jouées par les comédiens et les volontaires de l'assistance, d'échanges constructifs et de témoignages de personnes victimes.



Présentation de la soirée Théâtre Forum 25 novembre 2022



Échanges avec l'assemblée

Partie 5

— Les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) « les Jardins du Tembourel »

Les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) proposent un accompagnement et une activité professionnelle aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières.

→ Implantation géographique :

Administration générale : Verdun-sur-Garonne et Montech

Projets menés en 2022

✓ Production horticole

Les agents travaillent 26 heures par semaine, dont 4 jours sont dédiés à la production de végétaux sous la responsabilité de l'encadrante technique. Celle-ci les forme aux diverses activités : pincement distançage, empotage, arrosage... Ils assurent également une permanence d'arrosage le weekend. Cette activité s'intègre au contrat de travail à durée déterminé en insertion (CDDI). En 2022, la production de végétaux a subi des dommages liés aux conditions climatiques et à un manque de savoir-faire de l'équipe en place, nécessitant l'achat de plants pour satisfaire les commandes.

✓ Travaux en espaces verts.

Les agents de l'ACI ont participé à des chantiers menés par les services techniques de la Communauté de communes. Ils sont ainsi intervenus dans les communes pour des plantations (648 heures), en espaces verts (234 heures) ; l'activité décoration de salle des fêtes a pu redémarrer compte tenu des dispositifs sanitaires allégés (104 heures).

✓ Activités bois

Ces activités se déroulent dans un atelier dédié : en 2022, divers objets de décoration et des poulaillers ont été réalisés. Afin de sécuriser au mieux la production, une réflexion sur l'agencement de cet atelier a été engagée, notamment par un travail en transversalité avec des agents du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT). Des investissements en petit matériel ont été réalisés pour optimiser l'organisation de l'espace et la production future. En 2022, 301 heures ont été dédiées à cet atelier.

✓ Formation / Prévention

- + Avec l'assistante de prévention, les agents ont appris comment signaler un risque ou danger pour le salarié sur le Registre de Santé et de Sécurité au Travail ;
- + Avec l'organisme A2L, ils ont été formés aux gestes et postures - formation dont une partie se déroule en situation réelle de production ;
- + Il leur est par ailleurs régulièrement rappelé l'obligation du Port des EPI.
- + Outre l'aspect sécurité, les agents ont bénéficié d'ateliers de formation pour optimiser le retour à l'emploi et gagner en autonomie dans la gestion du quotidien (Atelier Compétences Clés avec l'Instep Léo Lagrange, Gestion du budget avec Finances et Pédagogie, Ateliers NTIC et Technique de recherche d'emploi, animés par le Conseiller en insertion professionnelle).
- + Ils ont également pris part aux ateliers proposés par l'EREF (Espace Emploi-Formation) de la Communauté de communes.
- + 3 salariés ont bénéficié d'une période en entreprise pour un volume de 210 heures.



Projet marquant 2022

✓ Prévention-Sécurité

Avec son réaménagement, l'atelier bois a retrouvé une activité dynamique. Cette reprise s'est accompagnée d'une sensibilisation à la manipulation des outils en toute sécurité ; atelier animé par Maxime Alaux, Chef d'équipe au sein des services techniques.

2022 ACI

→ EN CHIFFRES

Le chantier a accueilli **12** salariés en 2022 :
6 Hommes, 6 Femmes, dont **7** personnes bénéficiant du RSA
 Age Moyen : **44 ans**
 CA 2022 : **217 368 €** dont **94 379 €** financés par l'État et le Département - Autofinancement par la CC **122 007 €**
8 145 heures travaillées soit **4.48 ETP**
32 695 végétaux produits, soient **1 640** heures de production
301 heures passées en production bois.
986 heures passées en intervention dans les communes de Grand Sud Tarn-et-Garonne.
19 communes destinataires de végétaux
 Des retours à l'emploi et en formation pour **3** agents sur **5** sorties

— Le service Petite enfance, Enfance, Jeunesse

L'ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE

Dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs, la MJC 82 est gestionnaire pour le compte de la Communauté de communes de l'accueil de mineurs sur le temps extrascolaire des communes d'Aucamville, Beaupuy, Bouillac, Bourret, Comberouger, Mas-grenier, Saint-Sardos, Savenès et Verdun-sur-Garonne. Les accueils de loisirs sans hébergement accueillent collectivement des enfants de 3 à 11 ans pour pratiquer des activités de loisirs éducatifs et de détente.

Implantation géographique :

→ Verdun-sur-Garonne, Saint-Sardos.

Projets menés en 2022

✓ Le potager de Pierre Lapin

Avec Pierre Lapin, les enfants ont découvert, sous forme éducative, les légumes et les fruits du jardin, le milieu naturel, la faune et la flore : une ouverture sur le monde et ses richesses.

✓ Séjour à l'océan (Labenne)

24 enfants de 7 à 11 ans ont visité l'aquarium de Biarritz et les bunkers de la seconde guerre mondiale.



Animation extra-scolaire réalisée par la MJC de Verdun/Garonne



2022 Loisirs extrascolaires

→ EN CHIFFRES

À Saint-Sardos

171 enfants accueillis sur ce site

Capacité d'accueil de **80** enfants : 32 enfants de 3 à 5 ans soit 1 animateur pour 8 enfants et 48 enfants de 6 à 11 ans soit 1 animateur pour 12 enfants

À Verdun-sur-Garonne :

271 enfants accueillis sur ce site

Capacité d'accueil de **108** enfants : 48 enfants de 3 à 5 ans soit 1 animateur pour 8 enfants et 60 enfants de 6 à 11 ans soit 1 animateur pour 12 enfants

Accueil Ados et Jeunes (14 à 17 ans) :

Capacité d'accueil de **108** enfants : 24 adolescents de 10 à 14 ans soit 1 animateur pour 12 adolescents

Partie 5

LE RELAIS PETITE ENFANCE

Le RPE est itinérant sur le territoire. Il met en place des matinées d'éveil (ateliers collectifs pour les assistantes maternelles et les enfants) à la fois dans les locaux de la CCGSTG mais aussi, dans des locaux mis à disposition par les communes.

Implantation géographique :

→ Grisolles, Montech, Verdun-sur-Garonne + tout le territoire de GSTG (itinérance)

Projets menés en 2022

✓ Matinées d'éveil

Ces matinées d'éveil favorisent la rencontre des assistantes maternelles du territoire et des enfants. Elles ont lieu dans des locaux de la Communauté de communes ou des locaux mis à disposition par les communes, offrant ainsi un maillage territorial plus important. En 2022 le spectacle de Noel a eu lieu à Bessens, Orgueil, et Montech, réunissant petits et grands autour d'une animation du cirque Zavatta.



← Spectacle réalisé par le Relais Petite Enfance de GSTG (ex RAM)

✓ Analyse de pratiques

Un groupe de paroles (Groupe d'Analyses de Pratiques) permet aux assistantes maternelles d'échanger sur leurs pratiques professionnelles avec une psychologue (Madame Iseppi). Elles peuvent exposer entre elles les différentes problématiques rencontrées avec les enfants en termes de sommeil, agressivité, violences intrafamiliales, deuil... Cinq rencontres ont eu lieu dans les locaux de Grand Sud Tarn-et-Garonne à Labastide-Saint-Pierre et à la MIE de Verdun-sur-Garonne. 8 assistantes maternelles y ont participé.

✓ Formation des assistantes maternelles

- + Comprendre les émotions pour mieux accompagner l'enfant : 7 assistantes maternelles
- + SST : 10 assistantes maternelles et 2 sessions de recyclage avec 14 assistantes maternelles.

Projets marquants 2022

✓ Développement de l'itinérance

Pour une équité territoriale, 5 nouveaux lieux d'accueil ont été mis en place dans les communes de Campsas, Fabas, Orgueil, Savenès et Villebrumier. Ils s'ajoutent aux 6 communes (Bessens, Finhan, Labastide-Saint-Pierre, Monbéqui, Montbartier et Nohic) qui bénéficiaient déjà de cet accueil du service Petite enfance.

✓ Acquisition du logiciel iNoé

Ce logiciel, déjà utilisé par les crèches associatives du territoire, a été acquis par le service RPE. Il s'agit d'une application web permettant de couvrir l'ensemble des étapes administratives : Gestion et administration dématérialisée des données, gérer les besoins d'accueil (horaires, tarifs et capacités d'accueil), suivi financier détaillé (factures, règlements, transfert en comptabilité, etc) mais aussi attestations d'inscriptions, de frais de garde, PAJE, envoi d'emails aux parents (plannings, factures, communications, attestations) et statistiques CAF (statistiques SIEJ, taux de facturation, taux d'occupation).

Bilan 2022

Nombre d'assistantes maternelles du territoire (agrées PMI)	233	
Nombre d'assistantes maternelles du territoire en activité	207	
Nombre d'assistantes maternelles du territoire qui fréquentent le RPE	106	
Total ateliers sur le territoire en 2022	461	
Total fréquentation ateliers (visites d'assistantes maternelles) en 2022	2 488	
Nombre de RV avec les familles : 71	Recherche mode de garde	36
	Accompagnement avant début contrat	17
	Demande d'informations juridiques	18
Nombre de RV avec les assistantes maternelles : 33	Demande d'informations juridiques	33

CRÈCHE LES PETITS LUTINS

La Communauté de communes gère en régie directe le multi accueil « Les petits Lutins » à Montech depuis le 1^{er} janvier 2018. L'établissement accueille des enfants domiciliés sur le territoire, âgés de 10 semaines à 4 ans. Sa capacité d'accueil est de 42 places.

Les enfants sont accueillis dans 2 bâtiments distincts situés dans un parc :

- Le bâtiment « Lutins 1 », une ancienne maison d'habitation aménagée, qui accueille les groupes des bébés et des moyens. Le rez-de-chaussée et le 1^{er} étage du bâtiment sont mis à la disposition de la Communauté de communes par la Ville de Montech qui est propriétaire du pavillon,
- Le bâtiment « Lutins 2 », construit en 2006, qui accueille deux groupes de grands.

Implantation géographique :

→ Montech

2022 crèche les petits lutins

→ EN CHIFFRES

Capacité d'accueil : **42 places**

9 agents diplômés.

1 médecin référent est rattaché à la structure.

Nombre d'heures de présence (heures réalisées) : **66 188 heures**

Nombre d'heures facturées : **72 780 heures**

Montant de la Prestation de service (CAF) : **290 134 €**

Projets menés en 2022

✓ Reprise d'une activité normale

L'année marque le retour à la normale avec la levée des protocoles sanitaires, et la reprise du carnaval, avec un professeur de l'école de musique pour l'animation, et de la fête de Noël.



Commission d'attribution des places

La commission a eu lieu en mars, puis a été revue en juin après la visite d'agrément de la PMI.

✓ Deux nouveaux marchés ont été mis en route :

- + Démarrage du marché avec la société API en janvier, nouveau prestataire pour les repas/ goûters des enfants ;
- + Démarrage du marché avec la société ONET en octobre, nouveau prestataire pour l'entretien des locaux.

Projets marquants 2022

✓ Arrivée d'une nouvelle directrice le 1^{er} avril

✓ Réduction du nombre places de places

Compte tenu des nouvelles réglementations (arrêté du 31 août 2021) créant un référentiel national sur les exigences applicables en matière de locaux, d'aménagement et d'affichage pour les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), le nombre de places a été réduit pour la rentrée de septembre 2022 :

- + 2 places dans le groupe des moyens ;
- + 1 place chez les bébés ;
- + 2 couchages sur 2 dortoirs dans la section des grands à partir de septembre 2022.

✓ Mise en place de la mission « Référent santé et Accueil inclusif »

Cette mission est partagée entre un médecin libéral (convention) et la puéricultrice de la crèche.

✓ Recrutement d'une nouvelle éducatrice de jeunes enfants (EJE) pour la réouverture après les vacances d'été.

Partie 5

CRÈCHES ASSOCIATIVES

La Communauté de communes subventionne également 6 crèches associatives, à hauteur de 60 000 € chacune. Situées à Verdun-sur-Garonne, Mas-Grenier, Labastide-Saint-Pierre, Bessens, Grisolles et Villebrumier, chacune dispose d'un agrément pour 20 places.

Outre cette subvention de fonctionnement, Grand Sud Tarn-et-Garonne intervient auprès des crèches pour :

- La mise à disposition des locaux pour les activités d'un Établissement d'Accueil de Jeunes Enfants ;
- L'entretien technique et la maintenance des locaux (interventions, réparations et travaux) ;
- La prise en charge des contrats d'entretien des dispositifs de sécurité incendie et de contrôles périodiques obligatoires des équipements thermiques, électriques et gaz.

Pour ce faire, une convention annuelle d'objectifs et de financement est co-signée par la Communauté de communes et chaque association gestionnaire. Cette convention détermine :

- Les engagements réciproques des partenaires ;
- Les modalités d'intervention et de versement de la participation financière de Grand Sud Tarn-et-Garonne au fonctionnement de l'EAJE ;

Son versement est subordonné aux formalités et aux contrôles liés à toute forme d'utilisation des deniers publics par la communication du budget prévisionnel de fonctionnement annuel et les comptes de résultat de l'année précédente communiqués par l'association lors du dépôt de la demande de subvention annuelle.

Les élus communautaires représentants, désignés par délibération le 1^{er} avril 2021, sont les suivants :

Crèche	Élu communautaires
À Deux Mains - Mas-Grenier	Mme Matilde Villanueva Mme Bernadette Prouet
À Deux Mains - Verdun-sur-Garonne	Mr Philippe Estanove
Les P'tits Pierrots - Labastide-Saint-Pierre	Mme Laëtitia Cardetti Mme Monique Buffarot
L'Île Aux Bambins - Bessens	Mme Huguette Ribes Mr Jean Astoul
Les Jeunes Pouces - Villebrumier	Mme Monique Favier Mme Huguette Ribes



— Le Centre social Arc-en-Ciel

Les services du Centre social sont destinés à l'ensemble des habitants du territoire. Il soutient la vie associative et la fonction parentale, accompagne les jeunes dans leurs projets, favorise la solidarité entre les habitants et participe à la prévention de l'isolement social. Il est agréé par la Caisse d'allocations familiales de Tarn-et-Garonne.

Implantation géographique :

- Bureaux administratifs : France Services de Labastide-Saint-Pierre et Grisolles du lundi au vendredi et Pôle de Verdun-sur-Garonne le mercredi

2022 centre social

→ EN CHIFFRES

- 28 bénévoles
- 921 heures de bénévolat
- 410 usagers accueillis
- 5 233 heures d'animation en direction des usagers
- 3 animatrices + 1 directrice (également responsable de l'Espace de Vie Sociale)

Projets menés en 2022

✓ La participation des habitants dans le projet du centre social

L'association Trait d'Union co-anime le projet du centre social aux côtés de la Communauté de communes. Cette participation se concrétise par l'animation d'ateliers, la co-animation de groupes-projets ou la participation à la commission Services à la population de Grand Sud Tarn-et-Garonne. En 2022, les membres de Trait d'Union ont participé aux groupes de travail de la Convention Territoriale Globale et ont co-animé toutes les instances pour le renouvellement du projet du centre social. Ce sont 28 bénévoles qui œuvrent aux côtés de la Communauté de communes pour faire vivre le projet du centre social. Ils ont réalisé 921 heures de bénévolat en 2022.



← Co-animation des réunions en direction des habitants avec l'association Trait d'Union

✓ Axe Cohésion sociale et Santé

3 999 heures d'animation ont été programmées sur le thème de la prévention santé ou de la cohésion sociale, co-construites et animées avec l'association Trait d'Union. Ces animations sont un support pour favoriser la mixité sociale, la solidarité, la prévention de l'isolement social et la sédentarité. Parmi ces animations, sont proposés entre autres des ateliers Remue-ménages, Récup-palettes, Couture, Multimédia, Tout faire soi-même, ainsi que des réunions d'information collective sur les maladies chroniques, le dépistage des cancers, l'initiation à la sophrologie, le troc de plantes...

✓ Axe Famille

En 2022, les animations proposées en direction des familles ont cumulé 1 234h. Le centre social a animé plusieurs rendez-vous pour les parents d'adolescents.

Ces temps permettent aux parents d'échanger sur leurs problématiques, de trouver des pistes de solution. En fonction des thématiques abordées, des professionnels compétents sont conviés à ces rencontres.



↑ Rendez-vous parents d'ados
" Des outils pour une communication avec nos ados "



↑ Atelier Récup/palettes

Projet marquant 2022

- ✓ Diagnostic social pour le renouvellement du projet du centre social Arc-en-Ciel 2023-2026

Partie 5

— L'espace de vie sociale La Parenthèse

Depuis 2021, ce nouveau point d'accueil dédié à l'animation sociale, agréé par la CAF, bénéficie d'un animateur dédié. Ses principales missions se concentrent sur un accueil de proximité, le développement des actions en direction des habitants de la CCGSTG en les impliquant dans le projet et l'accompagnement des familles, notamment des familles monoparentales.

Implantation géographique :

- Verdun-sur-Garonne
- Bureaux administratifs : France Services de Labastide-Saint-Pierre et Grisolles du lundi au vendredi et Pôle de Verdun-sur-Garonne le mercredi

2021 espace de vie sociale

→ EN CHIFFRES

282 permanences

124 adhérents

9 bénévoles et
179 heures de bénévolat

412 heures
d'animation

1 animatrice
et une responsable

Projets menés en 2022

- ✓ En 2022, les bénévoles de Trait d'Union ont participé aux diverses instances de la CCGSTG et ont co-animé des ateliers. 179 heures de bénévolat ont été réalisées par 9 bénévoles



Information collective avec la CAF

- ✓ Accueil et animations

L'Espace de vie sociale est ouvert du lundi au vendredi. En 2022, 124 personnes ont été accueillies et 412 heures d'animation ont été proposées aux habitants et aux familles pour contribuer à la création de liens. Ces actions ont été co-animées avec des bénévoles de l'Association Trait d'Union.



Sortie Pêche Lac de Nohic

Projet marquant 2022

- ✓ Diagnostic social pour le renouvellement du projet Espace Vie Sociale « La Parenthèse » pour 2023-2026.

— France Services

Implantation géographique :

→ Labastide-Saint-Pierre et Grisolles

Projets menés en 2022

✓ Un lieu pour tout public

Avec France Services, tous les usagers peuvent accéder, en un lieu unique et proche de chez eux, aux services à la population. De l'information transversale de premier niveau à l'accompagnement de l'utilisateur pour des procédures spécifiques, présence humaine et outils numériques s'articulent pour faciliter les démarches des usagers.

France Services vise à réduire les inégalités, sociales et territoriales d'accès aux services en :

- + Facilitant l'accès à l'information ;
- + Facilitant l'accès au numérique ;
- + Accompagnant pour résoudre des problématiques, permettre la mise en relation entre l'utilisateur et le référent-opérateur.

✓ Des animateurs à l'écoute et au service des habitants

Les agents d'accueil France Services sont formés aux services des opérateurs partenaires tels que CAF, CNAM, CARSAT, Finances Publiques, Pôle Emploi, Point Justice, Préfecture, la Poste).

En outre des partenaires locaux assurent des permanences : Mission Locale, Plateforme de mobilité, plateforme de rénovation énergétique, CAUE, Espace de médiation familiale,

En 2022, 5 664 accompagnements ont été réalisés dont 3 653 ont nécessité un accompagnement individuel.

2022 france services

→ EN CHIFFRES

2 agents d'accueil à temps partiel (28h et 20h) + **1** coordonnatrice

Bilan Financier : **74 366 €** dont **30 000 €** de l'État

5 664 demandes d'usagers traités

47h45 d'ouverture par semaine (24h à Grisolles et 23h45 à Labastide Saint Pierre)

5 664 accompagnements : **1575** par téléphone, **52** par mail, **4037** en présentiel

Projet marquant 2022

✓ Projet de France Services à Montech

En 2018, dans un contexte d'harmonisation de la politique sociale à l'échelle du nouveau périmètre, les élus communautaires ont émis la volonté de déployer la Maison de Services au public (dénommée aujourd'hui France Services) sur les territoires des anciennes communautés de communes notamment à Montech, compte tenu de la présence d'un Espace rural emploi formation (EREF), du bassin de vie et de la population montéchoise de 6 589 habitants.

À ce jour, Grand Sud Tarn-et-Garonne gère un accueil France Service sur 2 sites (Labastide-Saint-Pierre et Grisolles) qui a été labellisé en 2020.

Les objectifs du schéma départemental d'amélioration des services au Public (SDAASP) se définissent en ces termes :

- + Identifier les déficits en matière d'accès aux services publics sur le territoire départemental ;
- + Améliorer l'accessibilité et les usages des services au public ;
- + Identifier des pistes d'amélioration répondant aux exigences d'efficacité et de maîtrise des coûts ;
- + Mobiliser les leviers d'action à la portée des acteurs du territoire.

2023 constitue l'échéance du SDAASP pour l'implantation des France Services sur le territoire national, les élus communautaires ont souhaité concrétiser l'ouverture d'une nouvelle France Service à Montech.



Partie 5

– Aire d'accueil des Gens du Voyage

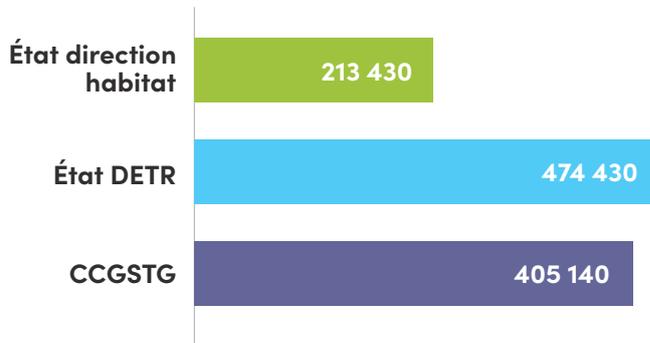
Initié par la commune de Montech conformément aux directives du Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage (SDAGDV), le projet d'aménagement d'une aire a été repris par la Communauté de communes conformément aux compétences héritées avec les lois NOTRE et MAPTAM. Elle est située à proximité du terrain de camping municipal et de la Zone artisanale de la Mouscane à Montech.

Cette opération dont le montant total s'élève à un peu plus d'un million d'euros HT (1 093 000 € HT), a été rendu possible grâce aux soutiens financiers de l'État qui a accompagné la Communauté de communes à hauteur de 687 860 euros (474 430 euros au titre de la DETR et 213 430 euros versés par la Direction de l'Habitat).

Implantation géographique :

→ Montech

Financement des travaux AAGV Montech (en euros)



2022 AGV

→ **EN CHIFFRES**

- 10 emplacements pour 20 caravanes
- 1 emplacement pour personne à mobilité réduite
- Décembre 2022 : 8 ménages ont pris place sur l'aire soit 27 personnes et 304 jours d'occupation.



Projet marquant 2022

✓ Ouverture de l'AGV

+ Un nouvel espace d'accueil

C'est au terme de 12 mois de travaux que l'aire d'accueil des gens du voyage de Montech s'ouvre au 692 chemin de la Pierre fin 2022. Ce nouvel espace d'accueil propose dix emplacements d'une surface de 150 m², pouvant héberger 20 caravanes. Chaque emplacement est pourvu d'une douche, d'un sanitaire, d'un évier extérieur disposé sous un auvent et de branchements aux réseaux (eau, électricité ...). L'aire d'accueil propose également un emplacement accessible aux personnes à mobilité réduite.

Elle a été pensée pour apporter un service fonctionnel aux occupants. Son emplacement offre un cadre de vie agréable, de proximité avec les services, les commerces et les écoles.

Sur l'aire, les familles trouvent un appui pour leurs démarches de domiciliation, de l'information sur les services publics tels que le CCAS, le Conseil départemental, France Services, les offres d'emploi de l'EREF et les animations proposées par les services de Grand Sud Tarn-et-Garonne.

+ Gestion de l'aire des gens du voyage

Si la gestion de l'aire s'effectue en régie, la gestion quotidienne et l'accueil ont été confiés à La société Hacienda. Ce gestionnaire bénéficie d'un bâtiment sur place comprenant un espace accueil, une salle de réunion, un local ménage et tous les équipements techniques et sanitaires nécessaires. Une salle de réunion a été prévue pour des activités de soutien scolaire et des animations en lien avec le centre social et divers partenaires.

La Communauté de communes a signé une convention avec l'État pour la gestion permanente de l'aire d'accueil des gens du voyage. Dans ce cadre elle bénéficie d'un soutien financier calculé par place (56,50 €) et selon le taux d'occupation (75.95 € × taux d'occupation mensuel des places).



Cette aire d'accueil accueillera en 2022 dix emplacements d'une surface de 150 m² pouvant héberger 20 caravanes



Spectacle Ninho Nid (oct 22)



Partie 6

La culture

Partie 6

Le pôle culture

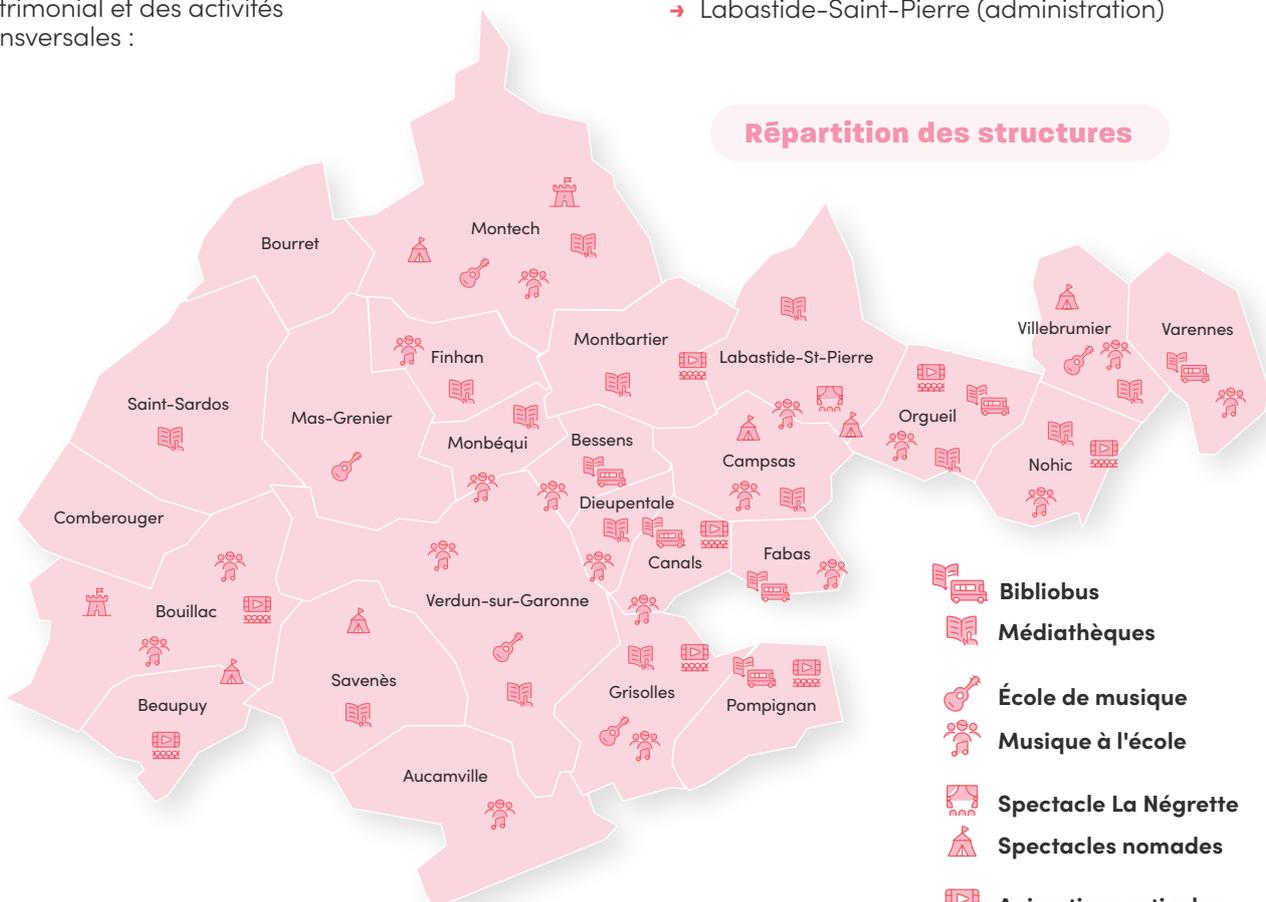
Le pôle Culture en 2022, c'est un projet culturel décliné en champs d'interventions - hérités du transfert des compétences communales - qui priorise la qualité du service et la proximité avec le public.

Ligne conductrice de toutes ses actions, en écho aux objectifs formulés en commission culture intercommunale par les élus du territoire : rendre la culture accessible à tous (dès le plus jeune âge) et partout (sur l'ensemble des 25 communes), en associant la population (organisation de rencontres, valorisation des bénévoles et volontaires, des associations, des pratiques amateurs, prise en compte de l'ensemble de toutes les cultures à travers l'exercice des Droits culturels). 3 champs de compétence, un axe animations estivales, un équipement patrimonial et des activités transversales :

- Lecture publique : 13 médiathèques intercommunales donc 4 têtes de réseau et 3 points lecture,
- Enseignement artistique musique : 5 écoles de musique (3 en régie directe et 2 associatives subventionnées) et Musique à l'école, interventions dispensées par la Communauté de communes dans les écoles de 24 communes,
- Spectacle vivant – La Négrette : salle de spectacle et spectacles nomades,
- Animations estivales : projections cinéma en plein air et accueil du festival Convivencia, dans 8 communes,
- Patrimoine - Site de l'Abbaye de Grandselve (Bouillac) : protection et valorisation du site.

Implantation géographique :

- Labastide-Saint-Pierre (administration)



- Bibliobus**
- Médiathèques**
- École de musique**
- Musique à l'école**
- Spectacle La Négrette**
- Spectacles nomades**
- Animations estivales**
- Patrimoine**

2022 Culture**→ EN CHIFFRES****47 agents** – 32,5 ETP**Budget annuel :**

Dépenses fonctionnement

(personnel inclus) : **1 687 610 €**Dépenses Investissement : **39 840 €**Recettes : **113 000 €****Gestion de 18 bâtiments**

1/3 de la population concernée avec près de 13 500 entrées-inscriptions tout public et **4 600** élèves (de la crèche ou Relais petite enfance au collège) et leur entourage.

24 communes ont bénéficié en 2022 d'au moins une activité culturelle sur leur territoire.

LECTURE**Projets menés en 2022****→ En médiathèques**

Les médiathèques ont reçu 48 161 visites (tout public) signe d'une bonne reprise de la fréquentation (+65% par rapport à 2021).

- ✓ **168 animations** (contes, lectures, concerts, ateliers, expositions, conférences, rencontres...) organisées par et dans les médiathèques, ont accueilli 2 800 personnes en 2022. Ces animations, parfois orchestrées avec d'autres structures locales, sont présentées dans un agenda trimestriel diffusé sur tout le territoire. Des animations sont également organisées par les associations des Amis des médiathèques de Grisolles et Labastide-Saint-Pierre.
- ✓ **9 700 réservations de documents** ont été effectuées par les lecteurs et 61% de ces réservations concernent des ouvrages d'une autre bibliothèque que celle habituellement fréquentée. Ce sont donc en moyenne 113 documents réservés qui circulent chaque semaine par navette entre bibliothèques : un bon moyen pour rapprocher les documents des lecteurs, en leur offrant un plus grand choix et en accédant très précisément à leurs demandes.

L'année 2022 marque le retour progressif à la normale après la crise sanitaire, avec une reprise à la hausse de l'ensemble des activités et une augmentation de la fréquentation notamment en médiathèques et dans les manifestations tout public.

Médiathèque de Nohic**→ En direction des écoles**✓ **Visites de classes et Bibliobus**

125 classes (écoles primaires et collèges) ont fréquenté les médiathèques en 2022 soit environ 3 500 élèves.

Le Bibliotop est une navette qui apporte directement les documents dans les écoles des villages ne possédant pas de bibliothèques. Desservant initialement Canals, Varennes, Fabas, Orgueil, Pompignan et Bessens, ce service est actuellement en cours d'adaptation pour pouvoir être étendu à de nouvelles écoles du territoire.

En attendant, le prêt de livres est assuré et des caisses sont déposées par le Bibliotop dans les écoles qui en font la demande : 8 classes (180 élèves) de l'école d'Orgueil ont profité de ce prêt pour l'année scolaire 2022-2023.

2022 Lecture**→ EN CHIFFRES**

Le réseau intercommunal des médiathèques c'est :

2 secteurs géographiques, **13** équipements représentant environ **2 100 m²**

15 agents de bibliothèque dont **2** coordinatrices soit **13** ETP.

67 807 documents constituent le fonds avec **92 354** prêts en 2022, soient **11%** de plus qu'en 2021.

5 811 habitants du territoire sont inscrits (hors fréquentation scolaire) soit **13.8%** de la population.

Partie 6

MUSIQUE

Projets menés en 2022

2022 Musique

→ EN CHIFFRES

Écoles de musique :

491 élèves inscrits
dans les 5 écoles

21 instruments
différents proposés

9 pratiques collectives
proposées

Musique à l'école :

30 écoles concernées

175 classes

4 500 élèves

6 agents (= 4,17 ETP)

→ Écoles de musique

5 écoles de musique dont :

- + 3 écoles de musique en régie directe :
Grisolles, Montech et Villebrumier
- + 2 écoles de musique associatives subventionnées :
MJC de Verdun-sur-Garonne et école de Mas-Grenier

Ces 5 écoles dispensent un enseignement conforme aux schémas (national et départemental) de l'enseignement artistique ; avec cours de formation musicale, cours d'instrument et pratiques collectives, évaluations annuelles et préparation au Brevet Musical Départemental.

- ✓ **Les écoles de musique regroupent cette année 491 élèves** dont plus de 80% habitent les communes de Grand Sud Tarn-et-Garonne. Elles proposent 21 pratiques instrumentales et 9 pratiques collectives (orchestres, ensembles, ateliers).
- ✓ **Plus de 200 h d'enseignement sont dispensées** dans les écoles en régie directe (Grisolles, Montech et Villebrumier) par 22 enseignants (10.6 ETP) accompagnés par 2 agents chargés de la direction et de l'administration (1 ETP).
- ✓ **Les écoles de musique organisent tout au long de l'année des concerts et auditions d'élèves** ainsi que de nombreuses interventions lors de manifestations culturelles (vernissages, festivals, lectures...).
- ✓ **Des associations comme AMADEUS (Amis de l'école de musique de Grisolles) et l'Orchestre d'Harmonie de Montech accompagnent leurs activités.**

→ Musique à l'école

L'harmonisation du service sur l'ensemble du territoire se poursuit avec le redéploiement des heures d'intervention dans 30 écoles primaires du territoire de la grande section de maternelle au CM2, qui en ont fait la demande.

30 écoles (sur les 31 de la CC) soit 175 classes et environ 4 500 élèves profitent de cette activité dispensée par 6 agents pour 4.17 ETP.



Répétition générale des élèves des écoles de musique dans le cadre de Convivencia à l'EHPAD de Grisolles.

SPECTACLE VIVANT : LA NÉGRETTE

Outre la gestion et la programmation de la salle de spectacle La Négrette à Labastide-Saint-Pierre, une programmation nomade est proposée sur l'ensemble du territoire. L'ensemble s'inscrit dans un projet participatif, le Collectif Négrette, depuis 2016 et est animé par 1 agent (1 ETP).

Projets menés en 2022

→ La 6^e saison de spectacles

La saison 2022-2023 est la 6^e saison de spectacles portée par Grand Sud Tarn-et-Garonne. Elle a proposé 22 spectacles pour 48 représentations (théâtre, marionnette, humour, chanson, danse, musique, conte...) dont 29 pour le public scolaire.

- ✓ **La brochure** « Une saison de spectacle » a été diffusée en 4 500 exemplaires sur l'ensemble du territoire.
- ✓ **Cette saison marque la reprise de l'activité** sensiblement impactée par les confinements et protocoles sanitaires, avec une fréquentation de 3 633 entrées dont 2 531 scolaires et centres de loisirs, 1 102 individuels (dont 152 enfants).
- ✓ **Partenaires** : Cette année encore, la saison de spectacles se construit avec les acteurs culturels du territoire comme Tarn-et-Garonne Arts et culture, APOIRC (Les Musicales du dimanche), Musique en Vignes, Les Amis de la Médiathèque départementale (Alors Raconte), Ni Une Ni Deux (Les Intégrales d'automne), Les Porteurs de son (l'Échappée musicale), Happy Culture (D'Art D'Art), Marguest'Ô live (Marguest'Ô Rural Art Festival), Mot à mot (balade contée), Planète Swing...
- ✓ **Spectacles nomades** : Au-delà de La Négrette, le projet spectacle vivant se déploie sur tout le territoire : à Aucamville, Verdun-sur-Garonne, Montbartier, Montech... avec 13 représentations en itinérance.
- ✓ **Résidences d'artistes** : Des projets de création retiennent l'attention du Collectif Négrette qui met à la disposition des compagnies un espace de travail et un accompagnement technique avec un régisseur. Selon l'avancement de la création, des rencontres sont organisées entre les artistes résidents et le public, une classe ou les membres du Collectif : 6 compagnies ont été accueillies en 2022.

→ École du spectateur

- ✓ **Le programme d'actions culturelles a proposé 11 spectacles et 31 représentations** en 2022 à toutes les écoles et collèges du territoire.
- ✓ **116 classes se sont inscrites** (de la crèche au collège) soient 2 531 jeunes spectateurs (2 860 entrées avec accompagnateurs).
- ✓ **Transport école du spectateur** : Prise en charge et organisation du transport collectif des publics scolaires des écoles maternelles et élémentaires du territoire, pour un budget de 8 413 €.

2022 Spectacle vivant → EN CHIFFRES

- 6^e saison :**
- 1** agent
- 22** spectacles accueillis
- 48** représentations (tout public + scolaire)
- 3 633** spectateurs (tout public + scolaire)
- 1 102** spectateurs tout public
- 152** jeunes spectateurs en tout public
- 6** résidences d'artistes accueillies
- École du spectateur :**
- 10** spectacles
- 29** représentations scolaires
- 116** classes inscrites
- 2 531** spectateurs en scolaires et centres de loisirs



Gouttes de son – Verdun-sur-Garonne

Partie 6

ANIMATIONS ESTIVALES

La Communauté de communes organise une programmation culturelle estivale. Ces manifestations estivales ont rassemblé 3 265 personnes.

Projets menés en 2022

✓ Cinéma en Plein air

11 séances de cinéma en plein air financées et organisées en partenariat avec les communes ont été proposées aux habitants.



Cinéma plein air, Varennes
(22/07/22)

2022 Animations
estivales → EN CHIFFRES

1 465 spectateurs pour **11**
projections de cinéma en plein air
1 800 spectateurs pour **2** escales
de Convivencia
2 agents coordonnent aux côtés
des communes : **0.2 ETP**

✓ Convivencia

Grand Sud Tarn-et-Garonne a accueilli de 2 escales du festival musical itinérant Convivencia, à Montech sur le site de la Pente d'eau, et à Grisolles. Cet événement a en outre intégré une restitution, à l'EHPAD de Grisolles, de l'action « Des Histoires en musique », avec les résidents et des élèves des écoles intercommunales de musique.



Élèves des écoles de musique Convivencia,
EHPAD Grisolles (02/07/22)

11 séances de cinéma
en plein air et 2
escales du Festival
Convivencia ont
rassemblé 3 265
personnes.

SITE DE L'ABBAYE DE GRANDSELVE

Site archéologique patrimonial situé sur la commune de Bouillac et propriété de la Communauté de communes depuis 2008, il comprend des bâtiments dont un musée lapidaire et les restes enfouis de l'abbaye.

La gestion technique est assurée par la Communauté de communes et l'animation du musée ainsi que l'accueil des visiteurs, par l'association des Amis de l'Abbaye de Grandselve.

POUR L'ENSEMBLE DES AXES DE LA COMPÉTENCE CULTURE

L'action culturelle pédagogique : une priorité

En 2022, la Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne poursuit et développe son partenariat avec les établissements scolaires dans le domaine culturel, en organisant des rendez-vous spécialement dédiés aux structures éducatives de toutes les communes.



Actions culturelles CCGSTG

	Aucamville	Beaupuy	Bessens	Bouillac	Bourret	Campsas	Canals	Comberouger	Dieupentale	Fabas	Finhan	Grisolles	Labastide-Saint-Pierre	Mas-Grenier	Monbéqui	Montbartier	Montech	Nohic	Orgueil	Pompignan	Saint-Sardos	Savenès	Varennès	Verdun-sur-Garonne	Villebrumier	
École du spectateur	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
Lecture en médiathèque						x			x		x	x	x		x	x	x	x			x	x			x	x
Bibliobus	x		x	x	x		x	x		x				x					x	x				x		
Patrimoine Abbaye de Grandselve	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Musique à l'école*	x	x	x	x		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Pente d'eau de Montech	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x

x : service en cours de régansation

* Écoles candidates pour 2021-2022

La participation des habitants : une force

Les habitants, élus du territoire et bénévoles structurés ou non en associations sont une pierre angulaire de l'organisation des activités culturelles.

Ils sont associés aux services dans les médiathèques de Labastide-Saint-Pierre, Orgueil, Saint-Sardos, Savenès, Villebrumier et avec les Amis des médiathèques de Grisolles et Labastide-Saint-Pierre, les Amis de l'Abbaye de Grandselve, Amadeus et les membres du Collectif Négrette...

Et Grand Sud Tarn-et-Garonne soutient les associations œuvrant dans ses domaines de compétences (enseignement musical, lecture et spectacle vivant) et sur son territoire, en leur attribuant des subventions et/ou leur mettant à disposition gratuitement des équipements.

En 2022, la Communauté de communes a soutenu Amadeus, les Amis des médiathèques de Grisolles et Labastide-Saint-Pierre, les Amis de l'Abbaye de Grandselve, Musique en Vignes, Les Amis de la Médiathèque départementale, Happy Culture, APOIRC, Convivencia, Marguest'Ô Rur'Art, Les Porteurs de son, Ni Une Ni Deux, Planète Swing.

14 812 € de subventions ont été versés aux associations proposant des manifestations culturelles avec spectacles.

Cette année encore, le pôle culture a rassemblé 15 associations culturelles et des élus de la commission culture intercommunale en organisant une rencontre en novembre.

Rapport d'activité

2022

Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne

120, avenue Jean Jaurès
82370 Labastide Saint-Pierre

05 63 30 03 31
grandsudtarnetgaronne@grandsud82.fr
grandsud82.fr

 @grandsudtarnetgaronne

Septembre 2023

Rédaction : Services de la Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne

Création graphique : Agitéo

Crédits photos : CC GSTG, Adobe Stock, Freepik, Lesly Soulet